



[www.rifveh.org](http://www.rifveh.org)

## **RÉSEAU INTERNET FRANCOPHONE VULNÉRABILITÉS ET HANDICAPS RÉFÉRENTIEL FAVORISANT LA SÉCURITÉ DES PERSONNES VULNÉRABLES**

*Louis Plamondon, juriste et sociologue, Université de Montréal*

Nous proposons ici une vision globale des systèmes en interaction dans la production d'un milieu de vie sécuritaire ou, au contraire, d'événements néfastes pour les populations vulnérables ayant des incapacités. Nous croyons que cette vision permet de concevoir plus efficacement l'intervention dans le domaine de la violence et d'imaginer les mesures à prendre pour réduire l'incidence de telles situations.

Dans cette vision de la pratique, la prévention secondaire et tertiaire<sup>i</sup> consiste à prendre des mesures pour réduire la présence de risques dans l'environnement et pour améliorer la prise en charge des vulnérabilités et leur réduction éventuelle. L'évaluation des cas de signalements de victimisation devrait aussi être incluse dans la mise en place des programmes afin d'assurer la pertinence et la performance des interventions.

Le modèle s'inspire à l'origine d'un programme de dépistage et de prévention des abus à l'égard des personnes âgées (voir [www.rifvel.org](http://www.rifvel.org)). Largement diffusé dans divers pays francophones, il est essentiellement fondé sur les notions de profils de victimisation et d'indicateurs d'abus. L'auteur s'est vu proposer par des organismes de promotion des droits des personnes en situation de handicap d'étudier la possibilité d'étendre la portée du modèle à la population en situation de handicap. En effet, plusieurs études en gérontologie montraient déjà que les personnes âgées victimes d'abus étaient souvent des personnes en situation de handicap (Durocher et al., 1998,<sup>ii</sup> Reis et Nahmiash, 1998<sup>iii</sup>, Plamondon, Rapin et Lauzon, 2001<sup>iv</sup>). Les deux programmes (population âgée et en situation de handicap) ont une orientation victimologique, en ce qu'ils sont centrés sur les conditions et l'expérience des victimes de même que sur notre devoir de compassion à leur égard.

Le référentiel proposé ici vise à permettre la reconnaissance de la réalité de la violence à l'endroit des personnes en situation de handicap, vulnérables en raison de certaines incapacités. C'est en ce sens que nous parlons d'un modèle de dépistage. En effet, ces réalités, telle la violence familiale, sont souvent cachées, déniées et empreintes de tabous, tant en milieu familial qu'en milieu institutionnel. Pour les reconnaître, il faut détenir un certain nombre de références et d'outils conceptuels, notamment ceux concernant la compréhension de la situation du handicap en tant qu'expérience humaine et réalité sociale. Notre référence conceptuelle de base propose une compréhension systémique de la situation de handicap, soit celle proposée par l'équipe de Fougeyrollas P. et al. (CQ CDIH, 1996)<sup>v</sup>. Leur conception sous-tend que la personne n'est pas « handicapée en soi » mais *en situation de handicap* découlant de l'interaction de facteurs personnels et environnementaux qui viennent alors définir la situation de handicap.

Selon cette perspective, la situation de handicap repose à la fois sur les facteurs personnels (déficiences et capacités) et environnementaux (facilités et obstacles). Nous avons opéré une classification des facteurs identifiés par la littérature criminologique et victimologique en cohérence avec ce modèle initial. Ainsi, la sécurité des personnes est définie dans un système d'interaction entre les facteurs personnels (facteurs d'autoprotection et vulnérabilités) et les facteurs environnementaux (facteurs de protection et facteurs de risque).

## **DÉMARCHE EMPIRIQUE ET DE RECHERCHE ACTION**

À l'origine, cette proposition introduit une démarche de recherche impliquant des revues de littérature (voir <http://www.fep.umontreal.ca/handicap/f1.htm>), afin d'inventorier les vulnérabilités et les risques associés aux réalités des handicaps. De nombreuses versions préliminaires de propositions de typologies de facteurs ont été soumises à des équipes d'intervenants. Nous avons opté pour une méthodologie de recherche de type recherche action (Lavoie, Marquis et Laurin, 1996<sup>vi</sup>), avec la contribution d'équipes de professionnels provenant de la Suisse, de la Belgique et de la France afin d'en consolider les contenus et d'en valider la pertinence sur le terrain clinique. En Suisse, le nombre de personnes ayant bénéficié de la démarche d'évaluation par des éducateurs de la vulnérabilité de leurs clientèles et des risques dans leur environnement est de 103 (37 H, 66 F). En Belgique, la démarche s'est faite avec des équipes où la population était entièrement masculine (N = 167)<sup>vii</sup> en milieu institutionnel, tandis qu'en France elle s'est effectuée dans des équipes dont la structure regroupait des services d'hébergement, d'accueil de jour et ateliers supervisés (N = 94, 50 H, 44 F).

Au Québec et en Suisse, le référentiel a été soumis au personnel de deux établissements de personnes âgées en perte d'autonomie en hébergement de longue durée (Québec : N = 71 et Suisse : N = 16). Le contexte ne permettait pas une évaluation systématique des vulnérabilités de résidents mais une estimation de celles-ci par les intervenants participant aux formations. La démarche dans ces deux groupes était davantage centrée sur la présence des dangers et des facteurs de risque dans leur environnement, sur la base des indicateurs décrits dans le référentiel initial.

Au Québec, en 2003, un important projet de recherche action (FQCRDI RAC 2003-2006)<sup>viii</sup> élaboré avec la participation de la Fédération québécoise des centres de réadaptation en déficience intellectuelle (FQCRDI) a permis d'étendre la portée du modèle en contexte dit de « désinstitutionnalisation ». Nous avons constitué quatre équipes régionales regroupant une cinquantaine d'intervenants qui ont évalué toutes les composantes du référentiel au prisme de leur pratique professionnelle. Ces intervenants ont par la suite soumis des propositions concernant son adaptation à la clientèle atteinte de déficience intellectuelle. À la fin de l'année 2005, nous avons de plus réalisé un sondage auprès de 200 intervenants du Québec pour établir la prévalence des vulnérabilités et des facteurs de risques présents dans les ressources résidentielles et d'activités de quatre régions desservies par des CRDI.

## **LA SÉCURITÉ EST UN BESOIN FONDAMENTAL DANS LE DÉVELOPPEMENT DE LA PERSONNE ET UNE RESSOURCE DE L'ENVIRONNEMENT**

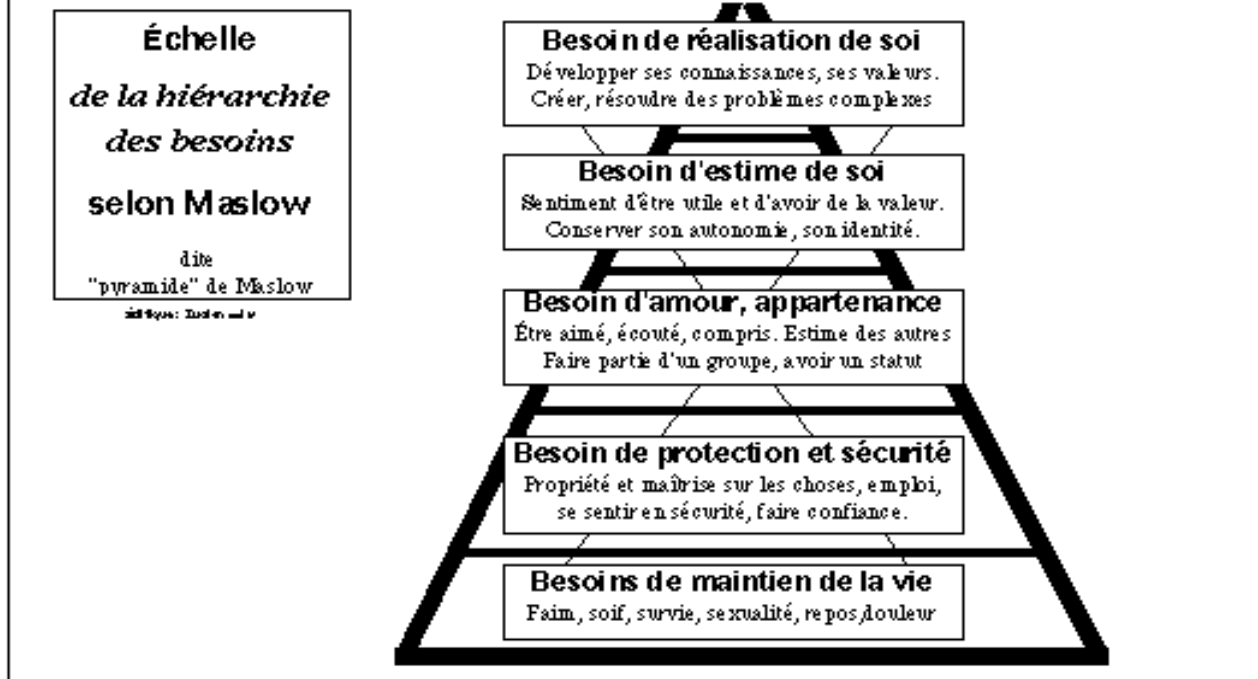
La pertinence de la dimension de la sécurité en tant que besoin fondamental dans le développement de la personne a été établie par A. Maslow (1989)<sup>ix</sup>. Le besoin de protection et de sécurité constitue le deuxième palier des besoins fondamentaux, après le maintien de la vie et avant les besoins d'amour et d'appartenance. Ici, nous disons que la sécurité est définie comme un besoin de la personne

et sa satisfaction est en partie le résultat de l'interaction de facteurs personnels, les capacités d'autoprotection et les vulnérabilités.

## Théorie des besoins de l'homme selon Maslow

**Abraham Maslow**, psychologue américain, définit l'homme comme un tout présentant des aspects physiologiques (organisation du corps physiologique et biologique), psychologiques et sociologiques (sécurité, appartenance, reconnaissance) et spirituels (dépassement).

Maslow détermine aussi **une hiérarchie des besoins** : la satisfaction des besoins physiologiques doit précéder toute tentative de satisfaction des besoins de protection (sécurité) ; lesquels doivent être satisfaits avant les besoins d'amour (appartenance), qui précèdent les besoins d'estime de soi (reconnaissance) ; au sommet de la pyramide se trouvent les besoins spirituels (dépassement).



### LA SÉCURITÉ EN TANT QUE RESSOURCE DE L'ENVIRONNEMENT

Qu'est-ce que vivre en sécurité selon l'Organisation mondiale de la Santé?

« La sécurité est un état où les dangers, et les conditions pouvant provoquer des dommages d'ordre physique, psychologique ou matériel sont contrôlés de manière à préserver la santé et le bien-être des individus et de la communauté. C'est une ressource indispensable à la vie quotidienne qui permet à l'individu et à la communauté de réaliser ses aspirations. La sécurité est considérée comme un état résultant d'un équilibre dynamique qui s'établit entre les différentes composantes d'un milieu de vie donné. Elle est le résultat d'un processus complexe où l'être humain interagit avec son environnement. Par environnement, nous entendons non seulement l'environnement physique mais également les environnements, culturel, technologique, politique, social, économique et organisationnel ».

Cette perspective est en cohérence avec notre cadre conceptuel sur la situation de handicap, la sécurité étant ici comprise comme une ressource indispensable de l'environnement pour le développement de la personne.

Nous proposons donc de mieux maîtriser les composantes personnelles et environnementales de la sécurité selon les caractéristiques de la personne en situation de handicap ou vulnérable et de ses milieux de vie, autrement la performance des modèles d'intervention resterait aléatoire.

Notre mobilisation sur cet enjeu est d'autant justifiée par les révélations faites par les médias et les enquêtes publiques au sein des pays partenaires concernant de nombreuses catégories d'établissements (voir [www.rifveh.org](http://www.rifveh.org)), qui ont mis en évidence les pratiques déficientes et pénalisantes de la population en situation de handicap. Ces événements néfastes se produisent malgré les investissements majeurs et les législations très développées qui sont adoptées depuis 25 ans dans les pays occidentaux. Cette contradiction nous invite à réviser notre conception de la sécurité et de nos obligations de protection de population vulnérables.

## PROPOSITIONS DE DÉFINITIONS

Les notions de facteurs de protection, de facteurs de vulnérabilité et de facteurs de risque sont déjà largement utilisées dans les programmes de lutte contre la violence faite aux femmes, dans les programmes de santé publique (Direction de santé publique de Montréal, 2002)<sup>x</sup> et dans le domaine de la protection de la jeunesse (Terrisse, 2000)<sup>xi</sup>.

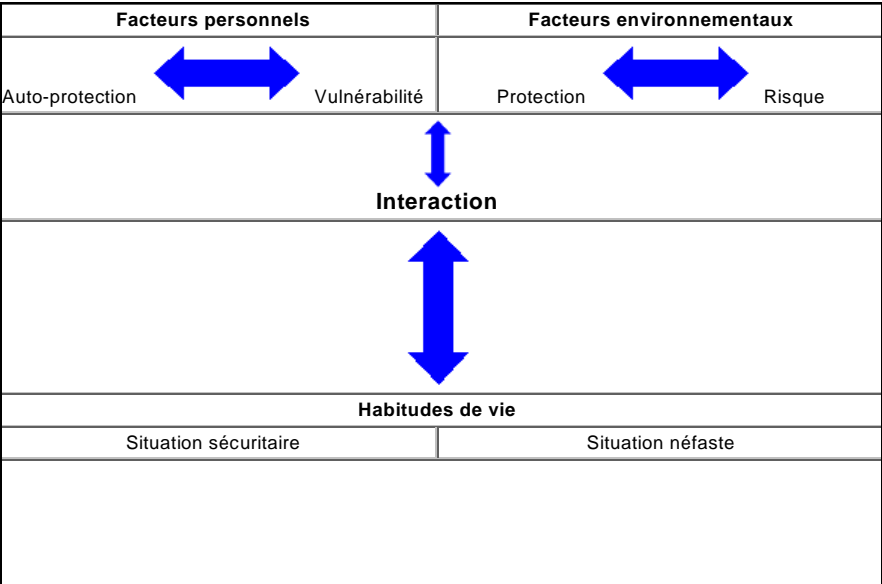
Dubois (1999)<sup>xii</sup> a bien établi la portée des concepts de vulnérabilité et de protection applicables à la situation de handicap et à d'autres contextes sociaux dans l'intervention psychosociologique.

Il nous fallait cependant, suite aux premières étapes de recherche, soumettre des définitions des facteurs personnels et environnementaux qui permettraient une classification en cohérence avec le cadre conceptuel choisi.

Selon notre perspective, un **facteur d'autoprotection** est un facteur personnel, une caractéristique intrinsèque, une aptitude ou un comportement qui favorise la sécurité des personnes dans la réalisation de leurs activités quotidiennes. Quant à la **vulnérabilité**, elle correspond à un facteur personnel qui entrave la réalisation d'habitudes de vie sécuritaires. Elle est une caractéristique intrinsèque, une aptitude ou un comportement lié à la présence de déficience(s) ou d'incapacité(s) qui augmente la possibilité de production de situations néfastes. La présence de plusieurs de ces facteurs accroît significativement la probabilité de subir des torts ou des préjudices dans des environnements inadéquats.

Le **facteur de protection** correspond à un élément environnemental qui favorise la réalisation d'habitudes de vie sécuritaires ou qui limite la réalisation de situations néfastes pour des personnes ayant des incapacités et des vulnérabilités significatives. Il est une caractéristique de l'environnement communautaire ou institutionnel, spécifique aux milieux de vie. Le **facteur de risque** correspond quant à lui à un facteur environnemental qui entrave la réalisation d'habitudes de vie sécuritaires. Il est une caractéristique de l'environnement communautaire ou institutionnel qui augmente la probabilité de production de situations néfastes.

**LE RÉFÉRENTIEL RIFVEH**



## APERÇU DES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE ACTION

Nous mettons à la disposition du lecteur les éléments les plus souvent cités ou identifiés par nos équipes de recherche dans chaque catégorie des facteurs personnels et environnementaux.

### 1. Les facteurs personnels

- *Les facteurs d'autoprotection*

1. Âge<sup>13</sup>
2. Sexe<sup>14</sup>
3. Réseaux sociaux diversifiés<sup>15</sup>
4. Scolarité de plus de 9 ans<sup>16</sup>
5. Vivre en famille ou en couple<sup>17</sup>
6. Nombre réduit d'incapacités<sup>18</sup>
7. Appartenance au groupe ethnique majoritaire<sup>19</sup>
8. Capacité de décision sur les aspects personnels de vie<sup>20</sup>
9. Capacité de décision sur sa vie affective<sup>21</sup>
10. Capacité de gestion de ses revenus personnels<sup>22</sup>
11. Capacité de gestion de ses avoirs financiers<sup>23</sup>
12. Statut socio-économique moyen ou élevé<sup>24</sup>
13. Bonne estime de soi<sup>25</sup>

- *Les facteurs de vulnérabilité*

1. L'âge<sup>26</sup>
2. Le sexe<sup>27</sup>
3. Incapacité des membres supérieurs<sup>28</sup>
4. Incapacité des membres inférieurs<sup>29</sup>
5. Limite dans les capacités cognitives et de communication<sup>30</sup>
6. En contexte d'agression : limite au plan de la résistance physique<sup>31</sup>
7. En contexte d'agression : limite au plan de la résistance psychologique<sup>32</sup>
8. Vécu antérieur de violence : la personne a déjà été victime<sup>33</sup>
9. Fille ou femme dans un milieu mixte<sup>34</sup>
10. Difficulté dans l'expression des émotions<sup>35</sup>
11. Attitudes d'opposition ou de rejet face à l'autorité<sup>36</sup>
12. Se soumet facilement : attitudes de docilité face aux pairs et à l'autorité<sup>37</sup>
13. Comportements dérangeants, perturbateurs ou agressifs, comportements sexuels dérangeants<sup>38</sup>
14. Dépendant d'un grand nombre d'intervenants<sup>39</sup>
15. Déficiences ou incapacités multiples (physiques, mentales ou sensorielles)<sup>40</sup>
16. Peu ou pas de présence de la famille ou du représentant légal<sup>41</sup>
17. Manifeste une confiance excessive à autrui<sup>42</sup>
18. Limite dans ses capacités de déplacement<sup>43</sup>
19. Apparence personnelle (allure, voix, présentation : repoussante ou épouvante)<sup>44</sup>

## 2. Les éléments environnementaux associés à la sécurité ou au danger dans les milieux de vie desservant une population en situation de handicap

- *Les facteurs de protection dans la famille ou la communauté*
  1. Attitudes sociales positives, absence de préjugés, présomption de crédibilité<sup>45</sup>
  2. Présence d'une culture de non-violence<sup>46</sup>
  3. Tolérance zéro des situations d'abus et de maltraitance<sup>47</sup>
  4. Accessibilité, adaptation, disponibilité des soins et des services<sup>48</sup>
  5. Famille fonctionnelle<sup>49</sup>
  6. Présence de répit – dépannage et de gardiennage<sup>50</sup>
  7. Compréhension des déficiences et incapacités, liées au handicap de la personne<sup>51</sup>
  8. Stabilité des aidants<sup>52</sup>
  9. Présence de mesures de protection des personnes vulnérables et de signalement d'incidents, d'accidents et de situations d'abus<sup>53</sup>
  10. Accessibilité et adaptation des services de police et de justice à la population en déficience intellectuelle<sup>54</sup>
  11. Accessibilité et adaptation des services d'aide aux victimes pour les personnes déficientes intellectuelles<sup>55</sup>
  12. Vérification judiciaire avec "procédure de filtrage" lors du recrutement du personnel et des bénévoles<sup>56</sup>
  
- *Les facteurs de protection dans les institutions*
  1. Existence d'un code d'éthique, accessible et diffusé<sup>57</sup>
  2. Tolérance zéro des situations d'abus et de maltraitance<sup>58</sup>
  3. Procédure de signalement des situations problématiques et de violence<sup>59</sup>
  4. Règlements d'établissements ou d'organismes accessibles et clairs<sup>60</sup>
  5. Chambre individuelle pour les résidents<sup>61</sup>
  6. Financement adéquat des programmes<sup>62</sup>
  7. Adaptation des lieux physiques selon les handicaps<sup>63</sup>
  8. Matériel approprié aux activités et adaptés aux limitations fonctionnelles<sup>64</sup>
  9. Accessibilité et disponibilité d'une équipe multidisciplinaire<sup>65</sup>
  10. Valorisation du personnel et des initiatives<sup>66</sup>
  11. Programme d'aide aux employés<sup>67</sup>
  12. Supervision du personnel, suivi, coaching<sup>68</sup>
  13. Évaluation médicale régulière de la clientèle<sup>69</sup>
  14. Encadrement des mesures de contrôle touchant la contention, l'isolement et les substances chimiques<sup>70</sup>
  15. Compréhension des déficiences et des incapacités par les intervenants<sup>71</sup>
  16. Connaissance des vulnérabilités et des risques d'abus et de maltraitance<sup>72</sup>
  17. Cadre légal favorisant la représentation des résidents et des familles dans la gestion<sup>73</sup>
  
- *Les facteurs de risque dans la famille ou la communauté*

1. Présence de problèmes d'alcoolisme et de toxicomanie dans le milieu de vie<sup>74</sup>
2. Attitudes sociales négatives, présence de préjugés et limite de crédibilité accordée aux personnes en situation de handicap, racisme et homophobie<sup>75</sup>
3. Présence de cultures de violence ou de tolérance des situations d'abus<sup>76</sup>
4. Manque de soins et de services<sup>77</sup>
5. Dysfonctionnement familial y compris la violence familiale et l'absence de relations structurantes de la part des parents<sup>78</sup>
6. Cellule familiale avec peu de capacités de liens sociaux<sup>79</sup>
7. Présence de stress aigu et de fatigue élevée chez les aidants ou le personnel<sup>80</sup>
8. Difficulté à composer avec le stress ou la fatigue élevée chez les aidants ou le personnel<sup>81</sup>
9. Méconnaissance des impacts des déficiences et incapacités chez les aidants ou le personnel<sup>82</sup>
10. Changements fréquents d'aidants ou d'intervenants<sup>83</sup>
11. Famille vivant une situation économique précaire<sup>84</sup>
12. Tolérance excessive des parents, par compassion ou culpabilité, à des comportements inadéquats ou excessifs, de la part de la personne en situation de handicap<sup>85</sup>
13. Absence d'éducation affective et sexuelle des membres de la famille<sup>86</sup>
14. Difficulté pour l'entourage à identifier les signes d'abus<sup>87</sup>
15. Inquiétude des parents face à l'avenir de la personne en situation de handicap entraînant des comportements de contrôle excessif<sup>88</sup>

- ***Les facteurs de risques liés à la culture de l'organisation***

1. Fonctionnement impersonnel de l'organisation (détaché, froid, indifférent)<sup>89</sup>
2. Fonctionnement paternaliste de l'organisation (autorité dominante, personnalisation forte des relations de travail, faible délégation et de faible autonomie du personnel)<sup>90</sup>
3. Fonctionnement bureaucratique de l'organisation (autorité en référence avec la réglementation)<sup>91</sup>
4. Direction autoritaire des personnels (autorité centralisée, peu de lieu de dialogue et d'échange d'information, attitude cassante envers le personnel)<sup>92</sup>
5. Organisation chaotique du travail (absentéisme élevé, non remplacement du personnel, annulations fréquentes d'activités planifiées, non disponibilité du matériel requis pour les activités)<sup>93</sup>
6. Sentiment de toute puissance de l'intervenant dans son rôle d'encadrement<sup>94</sup>
7. Attentes irréalistes des intervenants à l'égard des clientèles concernant les capacités d'hygiène et d'alimentation/hydratation<sup>95</sup>
8. Conflit de culture entre la famille et l'établissement : valeurs, permissivité, infantilisation, droit à l'information<sup>96</sup>
9. Attentes irréalistes des directions à l'égard des intervenants et de la clientèle<sup>97</sup>
10. Culture de gestion centrée sur le profit, sur le rendement du personnel ou sur la tâche, au détriment des personnes<sup>98</sup>
11. Historique de relations de travail conflictuelles toujours présentes dans les équipes<sup>99</sup>



12. Dénier du droit des familles à représenter ou à accompagner l'utilisateur et à être informées<sup>100</sup>
13. Culture de banalisation des incidents problématiques ou tolérance élevée à l'égard des situations d'abus chez la direction ou le personnel<sup>101</sup>
14. Excès de confiance de la direction dans l'efficacité des réglementations<sup>102</sup>
15. Fréquence de liens familiaux ou conjugaux entre les membres du personnel de l'établissement rendant plus difficile le signalement des incidents problématiques aux autorités<sup>103</sup>

- ***Les facteurs de risques liés aux processus organisationnels***

1. Absence ou inefficacité du système de plaintes et de protocole de signalement en cas d'abus ou d'incident<sup>104</sup>
2. Peu de place aux familles et aux proches dans les activités et la gestion de l'organisation<sup>105</sup>
3. Lacunes dans la vérification du curriculum vitae et des antécédents judiciaires dans le recrutement du personnel<sup>106</sup>
4. Grande instabilité du personnel et utilisation d'employés au statut précaire ou à contrat<sup>107</sup>
5. Conflits importants au sein de l'équipe<sup>108</sup>
6. Lacune de formation des intervenants au plan de la compréhension du handicap<sup>109</sup>
7. Grande promiscuité dans les milieux de vie<sup>110</sup>
8. Localisation des milieux de vie et d'activités dans les zones à risques ou isolées des espaces urbains<sup>111</sup>
9. Inadéquation des aménagements physiques selon le type de handicap<sup>112</sup>
10. Absence de programme d'évaluation et de suivis des usagers ou résidents<sup>113</sup>
11. Exposition des personnes à un grand nombre d'intervenants<sup>114</sup>
12. Gestion inadéquate des troubles de comportement des personnes en résidence et des usagers<sup>115</sup>
13. Manque de pluridisciplinarité au niveau du personnel dans l'établissement<sup>116</sup>
14. Méconnaissance ou sous-estimation des effets secondaires des médicaments sur les comportements<sup>117</sup>
15. Faible coordination, encadrement ou supervision du personnel<sup>118</sup>
16. Existence de cas de représailles (exclusion ou congédiement) suite à un signalement d'incident ou d'abus<sup>119</sup>
17. Restriction arbitraire à l'accès au téléphone ou à d'autres moyens de communication externe<sup>120</sup>
18. Contexte de restrictions budgétaires et de restructuration impliquant des risques d'épuisement, des surcharges de travail, un niveau élevé de congé de maladie<sup>121</sup>
19. Présence d'un conflit de travail ou période de négociation difficile<sup>122</sup>
20. Peu de respect des procédures, protocoles et normes dans les pratiques professionnelles (soins, médicaments, contention, isolement, tenue du dossier)<sup>123</sup>

## PERSPECTIVE DE RECHERCHE ET D'INTERVENTION

Au plan de la recherche, nous sommes à revoir la terminologie des indicateurs sur l'ensemble des variables proposées. Nous explorons la littérature pour les éléments reconnus par les équipes qui ont été associés à des contextes de victimisation ou à un état de vulnérabilité ou de risques tels que nous les définissons. De plus, nous poursuivons, avec les pays partenaires, les activités de recherche action afin de mieux mesurer la pertinence des outils développés pour le travail d'éducation et de prévention chez les intervenants.

Au plan de l'intervention plus globale, une fois les étapes de consolidation complétées, nous serons en mesure de proposer des stratégies d'implantation d'un programme de *bienveillance*. Ces stratégies intégreront à la fois l'évaluation de la vulnérabilité, la protection ajustée de personnes identifiées parmi les plus vulnérables, la réduction des risques dans leur environnement ainsi que la consolidation des mesures de protection.

## LE RÉFÉRENTIEL D'INTERVENTION DU RIFVEH

Les interventions possibles		
Situation sécuritaire		Situation néfaste
	<b>Facteurs personnels</b>	
Développer l'autoprotection		Négliger la vulnérabilité
Compenser les vulnérabilités		Accroître les vulnérabilités
<b>Facteurs environnementaux</b>		
Mise en œuvre des protections		Ignorer les risques
Identifier et gérer les risques		Produire des risques

Au Québec, nous sommes à constituer un réseau des partenaires sociaux au sein du RIFVEH qui, sous l'inspiration de la FQCRDI, élaboreront une démarche structurée de promotion de la sécurité des personnes vulnérables et de réduction des risques dans leur environnement social et communautaire. Une consolidation du RIFVEH et de développement d'offre de formation sur les dimensions proposées seront parmi les toutes premières priorités<sup>124</sup>

## Bibliographie complémentaire

ANTHONY, E. J. (1987) « Risk, vulnerability and resilience : an overview » dans ANTHONY, E. J. et COHLER, B. (1987). *The Invulnerable Child*. The Guilford Psychiatry Series, The Guilford Press, London, 3-48.

CLARKE, A. M. et CLARKE, A. D. B. (1982). « Priorités pour les enfants vulnérables : le retard mental » dans *L'enfant vulnérable, deuxième partie : aspects physiques de la vulnérabilité*, 105-118.

COMPAS, B. E. & PHARES, V. (1991). « Stress during childhood and adolescence : source of risk and vulnerability », *Life-span developmental psychology : Perspectives on Stress coping*, 1991 : 11-129.

DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE DE MONTRÉAL. (Décembre 2002), *Programme de formation à l'intervention d'accompagnement intensif auprès des jeunes vulnérables - Information aux professionnels* <http://www.santepubmtl.qc.ca/jeunesse/domaine/scolaire/formation/facteurs.html#haut>

DUBOIS, C. (1999), cité dans *Deux premières étapes du prototype d'une échelle de vulnérabilité des personnes présentant des incapacités intellectuelles*, Mémoire de maîtrise, Département de psychopédagogie et andragogie, Université de Montréal.

FOUGEYROLLAS, P., CLOUTIER, BERGERON, CÔTÉ, CÔTÉ & ST-MICHEL (1996). *Révision de la proposition québécoise de classification : processus de production du handicap*. Réseau international sur le processus de production du handicap, CQ CIDIH.

125

GLANTZ, M. D. (1992) « A Developmental Psychopathology Model of Drug Abuse Vulnerability » dans *Vulnerability to drug abuse*, American Psychological Association, Washington, DC. (13) 389-411.

GOLDSTEIN, M. J. (1982). « Études de familles d'adolescents perturbés présentant un risque de schizophrénie et de troubles apparentés » *dans* *L'enfant vulnérable, sixième partie : les enfants de la folie et leur vulnérabilité*, 261-272.

JENS, K. & GORDON, B. N. (1991). « Understanding Risk : Implications for Tracking High-Risk Infants and Making Early Service Delivery Decisions », *International Journal of Disability, Development and Education*, 38 (3) : 211-224.

LANDER, H. S, ANTOHNY, E. J., CASS, L., FRANKLIN, L. & BASS, L. (1982). « Mesure de la vulnérabilité au risque engendré par une psychose parentale » *dans* *L'enfant vulnérable, sixième partie : les enfants de la folie et leur vulnérabilité*, 287-296.

LAVOIE, MARQUIS, LAURIN (1996). *La recherche action, théorie et pratique*. PUQ : Montréal.

LUSTIG, D.C. (1997) Families With an Adult With Mental Retardation : Empirical Family Typologies, *Rehabilitation counseling Bulletin*, 41 (2) : 138-157.

MARCUS, J. (1982). Organisation d'une prévention complète pour une population d'enfants vulnérables dans *L'enfant vulnérable*, neuvième partie : l'influence des mesures préventives sur la vulnérabilité, 453-460.

Maslow A., 1989, *Vers une psychologie de l'être*, Fayard, Paris,

MASTEN, A.S. & GARMEZY, N. (1985). Risk, Vulnerability, and Protective factors in developmental psychopathology *dans* *Advances in clinical psychology*, volume 8 : 1-52, New York : Plenum.

PELLEGRINI, D. S. (1991). *La maîtrise de la valeur : la gestion de projet et l'ingénierie simultanée*, AFNOR.

PERRIS, C. (1987). « Towards and Integrating Theory of Depression Focusing on the Concept of Vulnerability ». *Integer Psychiatry*. 5: 27-31.

PLAMONDON, L., RAPIN, C.-H., LAUZON, S. (2001) *Abus et négligence chez les personnes âgées tel que perçu par des intervenants dans des services à domicile*. Congrès Association suisse de gérontologie, Genève

ROSE, M.H. (1984). « The concept of Coping and Vulnerability as applied to children with chronic conditions » *dans Issues in Comprehensive Pediatric Nursing*, 7 (4-5) : 177-186.

SODERGREEN, S.S. (1993). « Preventative Psychoanalytic Psychotherapy with Parents of Vulnerable Children : A Remembrance of Edith Buxbaum » *dans* THEODORE, B. COHEN, M., HOSSEIN ETEZARDY & BERNARD L. PACELLA, *The vulnerable child vol. 1*, International Universities Press, Inc. Madison Connecticut (13) 185-191.

TERRISSE, B. « L'enfant résilient : perspectives théoriques et état de la question », Conseil des ministres de l'éducation du Canada (CMEC). Colloque du Programme pancanadien de recherche en éducation (PPRE), Ottawa, 6 et 7 avril 2000.

VAUGHAN, P., BOORSE, E. & JAKOBI, S.S. (1982) La santé mentale au niveau préscolaire : approche préventive d'une population à haut risque *dans* L'enfant vulnérable, neuvième partie : l'influence des mesures préventives sur la vulnérabilité, 461-472.

WERTHEIM, E.S. (1982). « Genèse développementale de la vulnérabilité humaine : réévaluation du concept » *dans* L'enfant vulnérable, première partie : le concept de vulnérabilité, 37-54.

---

<sup>i</sup> Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la prévention primaire vise l'ensemble de la population, la prévention secondaire cible des populations à risques et l'intervention tertiaire a pour but la prise en charge des personnes atteintes ou victimes.

<sup>ii</sup> **DUROCHER, A.M. et Ali** (1998) *Maltraitance des personnes âgées : enquête dans le département du Nord*. Congrès Francophone de Gérontologie. Genève.

<sup>iii</sup> **REIS, M., NAHMIASH, D.** (1998) *Les mauvais traitements à l'égard des personnes âgées au Canada. Un manuel d'intervention*. Ste-Foy. Presse de l'Université Laval.

<sup>iv</sup> **PLAMONDON, L., RAPIN, C.-H., LAUZON, S.** (2001) *Abus et négligence chez les personnes âgées tel que perçu par des intervenants dans des services à domicile*. Congrès Association suisse de gérontologie, Genève

<sup>v</sup> **FOUGEYROLLAS, P., CLOUTIER, BERGERON, CÔTÉ, CÔTÉ ET ST-MICHEL** (1996). *Révision de la proposition québécoise de classification : processus de production du handicap*. Réseau international sur le processus de production du handicap, CQ CIDIH.

<sup>vi</sup> **LAVOIE, MARQUIS, LAURIN** (1996). *La recherche action, théorie et pratique*. PUQ : Montréal

---

vii Avec la collaboration de l'équipe du professeur Michel Mercier, Faculté de psychologie, Université Notre Dame, Namur, Belgique.

viii Avec la contribution du Bureau des technologies d'apprentissage, DRH, Canada et Stratégie nationale de prévention du crime, Sécurité publique et protection civile Canada.

ix **MASLOW, A.**, (1989), *Vers une psychologie de l'être*, Fayard, Paris.

x **DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE DE MONTRÉAL.** (Décembre 2002), *Programme de formation à l'intervention d'accompagnement intensif auprès des jeunes vulnérables – Information aux professionnels*  
<http://www.santepubmtl.qc.ca/jeunesse/domaine/scolaire/formation/facteurs.html#haut>

xi **TERRISSE, B.** « L'enfant résilient : perspectives théoriques et état de la question », Conseil des ministres de l'éducation du Canada (CMEC). Colloque du Programme pancanadien de recherche en éducation (PPRE), Ottawa, 6 et 7 avril 2000.

xii **DUBOIS, C.** (1999), cité dans *Deux premières étapes du prototype d'une échelle de vulnérabilité des personnes présentant des incapacités intellectuelles*, Mémoire de maîtrise, Département de psychopédagogie et andragogie, Université de Montréal.

### **Les facteurs personnels : Les facteurs d'autoprotection**

#### <sup>13</sup> L'ÂGE :

**Jourdan-Ionescu C.**, 1996 «Maltraitance et retards développementaux dans une perspective interculturelle» M. Mercier et al. Approche interculturelles en déficience mentale. L'Afrique, L'Europe, le Québec. 5 congrès de l'Association Internationale de Recherche Scientifique en faveur des personnes handicapées. Drakar, 1996. Namur. Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix. 1996:280.; **Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale de la république française**, 1999 Situation de maltraitance en institutions sociales et médico-sociales au 31.12. 1998. Document de statistiques. Paris. Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale de la république française. 2, 12, 13, 14, 16, 19, 21.; **MSSS 2005** Un défi de solidarité les services aux aînés en pertes d'autonomie.; **Petitpierre G.**, 2002 Maltraitance et handicaps. Lucerne. Édition SZH/SPC.:13.; **Rankin P.**, 1995 «Personne n'oserait...». Entourage. 9(1): 6.; **Sobsey D.**, 1994 Violence and Abuse in Lives of People with Disabilities. The End of Silent Acceptable?. Baltimore. Paulh Brookes Publishing Co.:72.

#### <sup>14</sup> LE SEXE :

**Allaire A., L. Blais et al.**, 1987 Femmes et Handicap. Rapport de recherche sur la condition des femmes handicapées. Drummondville. Office des Personnes Handicapées du Québec:16.; **Bérubé D, B. Goode et al.**, 1995 «Péril en la demeure. Redéfinir la violence et les mauvais traitements à l'endroit des personnes ayant des incapacités». Entourage. 9 (1):4.; **Faivre H.**, 1999 «Education and training for disabled people, parents and carers.» European Commission, Employment and Social Affairs. Violence and Disabled People - Root Causes and Prevention. European Day of Disabled People 1999. Conference Report. Brussels, 3 December 1999. Brussels. European Commission, Employment and Social Affairs.:36.; **Institut Roeher Institute**, 1995a, Harm's Way: The Many Faces of Violence and Abuse Against Persons with Disabilities. North York. Institut Roeher Institute.:18-21. 1995b, La violence et les personnes ayant des incapacités. Une analyse de la littérature. North York. Institut Roeher Institute.:34.; **Masten, A.S. and Garmezy, N.** 1985 Risk, Vulnerability and Protective factors in developmental psychopathology in *Advances in clinical psychology*, volume 8:1-52, New York:Plenum.; **Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale de la république française**, 1999:3, 5, 13, 16, 19, 21.; **O.P. Petitpierre G.**, 2002:13.; **Sobsey D.**, 1994 : 68-69, 72, 74, 80-81.; **Patrick Fougeyrollas Ph.D., Serge Dumont Ph.D., Luc Noreau Ph.D., Myreille St-Onge Ph.D., Gail Fawcett Ph.D., Julie Tremblay M.A., Frédérique Fortier B.A.**, 2004, Impact des incapacités sur la situation socioéconomique de la personne et de sa famille, ACFAS Centre interdisciplinaire de recherche et intégration sociale

#### <sup>15</sup> RÉSEAUX SOCIAUX DIVERSIFIÉS :

**O.P. Masten, A.S. and Garmezy, N.** 1985 :volume 8:1-52

<sup>16</sup> SCOLARITÉ DE PLUS DE 9 ANS :

**O.P. Allaire A., L. Blais et al.**, 1987 : 27-28.; **Patrick Fougeyrollas Ph.D., Serge Dumont Ph.D. et al.** Impact des incapacités sur la situation socioéconomique de la personne et de sa famille, ACFAS 2004.; **Comité de travail du dossier en violence conjugale et familiale**, 2002 *La violence envers les femmes handicapées. Guide de réflexion à l'intention des intervenants du Réseau de la santé et des services sociaux*. CLSC Verdun. Comité de travail du dossier en violence conjugale et familiale:14.; **Comité Violence et déficience intellectuelle de l'Estrie**, 2003 *Cadre de référence pour l'intervention en situation de violence impliquant des personnes ayant une déficience intellectuelle*. Comité Violence et déficience intellectuelle de l'Estrie sous la coordination du C.R.D.I. Regroupement CNDE/Dixville.:13, 16.; **O.P. Faivre H.**, 1999:35.; **Institut Roehrer Institute**, 1995a : 34-35.; **Petitpierre G.**, 2002:18.; **Santé et Bien-être social Canada**, 1993b *Violence familiale et les personnes souffrant d'incapacité mentale*. Ottawa. Centre national d'information sur la violence dans la famille: 6.; **O.P. Sobsey D.**, 1994:179-189.; **Stimpson L. & M. C. Best**, 1991 *Courage Above All. Sexual Assault Against Women with Disabilities*. Toronto. DAWN - Disabled Women's Network.:17-18.; **Ticoll M., M. Panitch**, 1995 «Ouvrir les portes. Les agressions sexuelles envers les femmes ayant une déficience intellectuelle». *Pages Romandes*. 95(3):25.; **Tomlinson D., N. Husain et al.**, 1996 «Créer des structures communautaires pour la prévention de la violence familiale chez les Canadiens ayant des incapacités». *Entourage*. 9(1):9-10.; **Van Remoortel J.**, 1999 «Violence & mental health: The importance of awareness raising and support groups». European Commission, Employment and Social Affairs. *Violence and Disabled People - Root Causes and Prevention. European Day of Disabled People 1999. Conference Report. Brussels, 3 December 1999*. Brussels. European Commission, Employment and Social Affairs.: 34.; **Zijdel L.**, 1999 «Disabled People and Violence». European Commission, Employment and Social Affairs. *Violence and Disabled People - Root Causes and Prevention. European Day of Disabled People 1999. Conference Report. Brussels, 3 December 1999*. Brussels. European Commission, Employment and Social Affairs.: 20. **Patrick Fougeyrollas Ph.D., Serge Dumont Ph.D., Luc Noreau Ph.D., Myreille St-Onge Ph.D., Gail Fawcett Ph.D., Julie Tremblay M.A., Frédérique Fortier B.A.**, 2004, Impact des incapacités sur la situation socioéconomique de la personne et de sa famille, ACFAS Centre interdisciplinaire de recherche et intégration sociale.

<sup>17</sup> VIVRE EN FAMILLE OU EN COUPLE :

**Masten, A.S. and Garmezy, N.** 1985: volume 8:1-52, New York: Plenum. **Patrick Fougeyrollas Ph.D., Serge Dumont Ph.D., Luc Noreau Ph.D., Myreille St-Onge Ph.D., Gail Fawcett Ph.D., Julie Tremblay M.A., Frédérique Fortier B.A.**, 2004, Impact des incapacités sur la situation socioéconomique de la personne et de sa famille, ACFAS Centre interdisciplinaire de recherche et intégration sociale

<sup>18</sup> NOMBRE RÉDUIT D'INCAPACITÉS :

**Plamondon L.**, 2003b *Bilan Vulnérabilités. Document synthèse*. Montréal. Université de Montréal. Document de travail.: 58-62.; **O.P. Rankin P.**, 1995: 9(1) : 6.; **Santé et Bien-être social Canada**, 1993a: 2. **Patrick Fougeyrollas Ph.D., Serge Dumont Ph.D., Luc Noreau Ph.D., Myreille St-Onge Ph.D., Gail Fawcett Ph.D., Julie Tremblay M.A., Frédérique Fortier B.A.**, 2004, Impact des incapacités sur la situation socioéconomique de la personne et de sa famille, ACFAS Centre interdisciplinaire de recherche et intégration sociale

<sup>19</sup> APPARTENANCE AU GROUPE ETHNIQUE MAJORITAIRE :

**Institut Roehrer Institute**, 1995a: 22-23.

<sup>20</sup> CAPACITÉ DE DÉCISION SUR LES ASPECTS PERSONNELS DE VIE :

**O.P. Comité Violence et déficience intellectuelle de l'Estrie**, 2003:16.; **Fédération québécoise des centres de réadaptation pour les personnes présentant une déficience intellectuelle**, 1995 Guide de référence en matière de prévention, de dépistage et d'intervention face à la violence faite aux personnes présentant une déficience intellectuelle. Montréal. Fédération québécoise des centres de réadaptation pour les personnes présentant une déficience intellectuelle.: 9.; **Institut Roehrer Institute**, 1996 Répondre à l'appel. La réaction de la police devant la violence faite aux personnes ayant des incapacités par la famille et les soignants. North York. Institut Roehrer Institute. : 33-34.; **Macfarlane A.**, 1994 «Subtle Forms of Abuse and Their Long Time Effects». *Disability and Society*. 9 (1): 88. ; **Petitpierre G.**, 2002 *Maltraitance et handicaps*. Lucerne. Édition SZH/SPC.:15.; **Ticoll M., M. Panitch**, 1993 Opening the Doors. Addressing the Sexual Abuse of Women with an Intellectual Disability». *Canadian Women Studies. Les cahiers de la femme*. 13(4):85.; **O.P. Ticoll M., M. Panitch**, 1995 : 95(3):24.

<sup>21</sup> CAPACITÉ DE DÉCISION SUR SA VIE AFFECTIVE :

---

**O.P. Comité de travail du dossier en violence conjugale et familiale**, 2002 :16.; **Comité Violence et déficience intellectuelle de l'Estrie**, 2003:12, 16.; **Institut Roehrer Institute**, 1995c, *Vers un milieu sécuritaire. Manuel destiné à aider la police à aborder les questions de l'agression sexuelle des personnes présentant une déficience intellectuelle*. North York. Institut Roehrer Institute: 28. 1995d, *Vers un milieu sécuritaire. Manuel destiné à aider la famille et les amis à aborder les questions de l'agression sexuelle des personnes présentant une déficience intellectuelle*. North York. Institut Roehrer Institute: 28.1995e, *Vers un milieu sécuritaire. Manuel destiné à aider la communauté juridique à aborder les questions de l'agression sexuelle des personnes présentant une déficience intellectuelle*. North York. Institut Roehrer Institute: 28.; **Korpès P.**, 1997 «Introduction». Département de la prévoyance sociale et des assurances. *Soin de la violence et violence du soin. Les interventions destinées à mettre fin aux situations de maltraitance et à remédier à leurs effets, qu'elles soient sociales, éducatives, thérapeutiques, policières ou judiciaires comportent souvent en elles-mêmes une part de violence. Comment remédier à la violence du soin de la violence ? Actes du colloque du 16 avril 1997*. Commission «Maltraitance et Handicap». Délégué cantonal à la prévention des mauvais traitements envers les enfants. Lausanne. Département de la prévoyance sociale et des assurances. : 14.; **O.P. Petitpierre G.**, 2002: 18.; **St-Denis K.**, 2003 «*Tout ce qui est différent dérange*». *La prévention policière de la criminalité envers les adultes ayant des incapacités physiques dans le contexte montréalais*. Mémoire de maîtrise, département d'anthropologie, Université Laval. Québec. Presse de l'Université Laval. : 69

<sup>22</sup> CAPACITÉ DE GESTION DE SES REVENUS PERSONNELS :

**Barth, V.**, 1996 «Cadre juridique : le point de vue pénal». Département de la prévoyance sociale et des assurances. Aspect - Respect - Conséquences du cadre légal concernant la maltraitance des personnes handicapées ... Comment gérer la cadre légal ? Ethique et déontologie. Actes du colloque du 26 janvier 1996. Commission «Maltraitance et Handicap». Délégué cantonal à la prévention des mauvais traitements envers les enfants. Lausanne. Département de la prévoyance sociale et des assurances. : 9.; **O.P. Bérubé D, B. Goode et al.**, 1995 : 9(1):4.; **Comité de travail du dossier en violence conjugale et familiale**, 2002 : 13-14.; **Comité Violence et déficience intellectuelle de l'Estrie**, 2003 : 13.; **Gouvernement du Québec**, 1995 Prévenir, dépister, contrer la violence conjugale. Politique d'intervention en matière de violence conjugale. Québec. Gouvernement du Québec: 46.; **Institut Roehrer Institute**, 1996:40-41. 1995a: 26-27.; **Petitpierre G.**, 2002 : 15-16.; **Sobsey D.**, 1994: 163.; **St-Denis K.**, 2003: 93-96.; **Stimpson L. & M. C. Best**, 1991:16-17.; **Zijdel L.**, 1999:21.

<sup>23</sup> CAPACITÉ DE GESTION DE SES AVOIRS FINANCIERS :

**O.P. Barth, V.**, 1996 : 9.; **Bérubé D, B. Goode et al.**, 1995:9 (1):4.; **Comité de travail du dossier en violence conjugale et familiale**, 2002 :13-14.; **Comité Violence et déficience intellectuelle de l'Estrie**, 2003 : 13.; **Gouvernement du Québec**, 1995:46.; **Institut Roehrer Institute**, 1996:40-41. 1995a:26-27.; **Petitpierre G.**, 2002:15-16.; **Sobsey D.**, 1994: 163.; **St-Denis K.**, 2003:93-96.; **Stimpson L. & M. C. Best**, 1991:16-17.; **Zijdel L.**, 1999: 21.

<sup>24</sup> STATUT SOCIO-ÉCONOMIQUE MOYEN OU ÉLEVÉ :

**O.P. Allaire A., L. Blais et al.**, 1987:27.; **Bérubé D, B. Goode et al.**, 1995 : 9 (1):3-4.; **Comité de travail du dossier en violence conjugale et familiale**, 2002 :15-16.; **Gouvernement du Québec**, 1995:46.; **Institut Roehrer Institute**, 1997, *Brisons le silence. Dévoiler les mauvais traitements infligés dans les institutions. Intervention en faveur des droits des personnes ayant des incapacités*. Actes du congrès Montréal (Québec) 1 décembre 1995. North York. Institut Roehrer Institute.:9, 47-48.; **O.P.** 1996:36-38:25-26, 32. 1995b:34.; **O.P. Rankin P.**, 1995:9(1):6.; **Santé et Bien-être social Canada**, 1993b:5.; **St-Denis K.**, 2003:73.; **Stimpson L. & M. C. Best**, 1991:14.; **Ticoll M., M. Panitch**, 1993:13(4):85.; **Ticoll M., M. Panitch**, 1995: 95(3) 25. **Patrick Fougeyrollas Ph.D., Serge Dumont Ph.D., Luc Noreau Ph.D., Myreille St-Onge Ph.D., Gail Fawcett Ph.D., Julie Tremblay M.A., Frédérique Fortier B.A.**, 2004, *Impact des incapacités sur la situation socioéconomique de la personne et de sa famille*, ACFAS Centre interdisciplinaire de recherche et intégration sociale

<sup>25</sup> BONNE ESTIME DE SOI :

**Plamondon, L. RIFVEH et FQCRDI** 2006 *Retest des vulnérabilités avec une population d'intervenants de quatre CRDI Québec*. «Une bonne estime de soi facilite l'actualisation de notre potentiel comme être humain. Celui qui s'estime a tendance à mettre ses aspirations de l'avant et à se développer. Au contraire, l'individu dont l'estime est faible peut facilement renoncer à des efforts et à dépasser ses limites. Souvent, il n'a pas confiance en sa capacité de dépassement et d'autres fois, il s'abstient de voir positivement l'avenir parce qu'il a l'impression de ne pas le mériter ou de craindre un échec. Il se trouve souvent dans un cercle vicieux : il refuse d'avancer empêchant ainsi son épanouissement.»

---

**Wermer, E.** (2005) Resilience and Recovery : Findings from the Kauai Longitudinal Study *in* FOCAL POINT Research, Policy, and Practice in Children's Mental Health Summer 2005, Vol.19 No 1, 11-14 **Luther, S.** (Ed.). (2003) Resilience and Vulnerability : Adaptation in the context of childhood adversities. New York : Cambridge University Press

**Masten, A.S.** and **Garmezy, N.** (1985) Risk, Vulnerability and Protective factors in developmental psychopathology *in* *Advances in clinical psychology*, volume 8 : 1-52, New York : Plenum. *cited by* Martin MacDonald MD. 2004 Kansas Association for Infant Mental Health

**Haggerty, R.J., Sherrod, L.R., Garmezy, N., Rutter, M.**, (1994) Stress, risk, and resilience in children and adolescents : Processes, mechanisms, and interventions, New York : Cambridge University Press

### Les facteurs personnels : Les facteurs de vulnérabilité

#### <sup>26</sup> L'ÂGE :

**Jourdan-Ionescu C.**, 1996 «Maltraitance et retards développementaux dans une perspective interculturelle» M. Mercier et al. Approche interculturelles en déficience mentale. L'Afrique, L'Europe, le Québec. 5 congrès de l'Association Internationale de Recherche Scientifique en faveur des personnes handicapées. Drakar, 1996. Namur. Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix. 1996 : 280; **Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale de la république française**, 1999 Situation de maltraitance en institutions sociales et médico-sociales au 31.12. 1998. Document de statistiques. Paris. Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale de la république française. 2, 12, 13, 14, 16, 19, 21. ; **Petitpierre G.**, 2002 Maltraitance et handicaps. Lucerne. Édition SZH/SPC. : 13.; **Rankin P.**, 1995 «Personne n'oserait...». Entourage. 9(1): 6 ;**Sobsey D.**, 1994 Violence and Abuse in Lives of People with Disabilities. The End of Silent Acceptable?. Baltimore. Paulh Brookes Publishing Co.: 72

#### <sup>27</sup> LE SEXE :

**Allaire A., L. Blais et al.**, 1987 Femmes et Handicap. Rapport de recherche sur la condition des femmes handicapées. Drummondville. Office des Personnes Handicapées du Québec : 16.;**Bérubé D, B. Goode et al.**, 1995 «Péril en la demeure. Redéfinir la violence et les mauvais traitements à l'endroit des personnes ayant des incapacités». *Entourage*. 9 (1) : 4.;**Faivre H.**, 1999 «Education and training for disabled people, parents and carers.».European Commission, Employment and Social Affairs. Violence and Disabled People - Root Causes and Prevention. European Day of Disabled People 1999. Conference Report. Brussels, 3 December 1999. Brussels. European Commission, Employment and Social Affairs. : 36.; **Institut Roehrer Institute**, 1995a, Harm's Way: The Many Faces of Violence and Abuse Against Persons with Disabilities. North York. Institut Roehrer Institute. : 18-21. 1995b, La violence et les personnes ayant des incapacités. Une analyse de la littérature. North York. Institut Roehrer Institute. : 34.; **Masten, A.S. and Garmezy, N.** 1985 Risk, Vulnerability and Protective factors in developmental psychopathology *in* *Advances in clinical psychology*, volume 8 : 1-52, New York : Plenum ; Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale de la république française, 1999 : 3, 5, 13, 16, 19, 21.

**O.P. Petitpierre G.**, 2002 : 13. **Sobsey D.**, 1994 : 68-69, 72, 74, 80-81

#### <sup>28</sup> INCAPACITÉ DES MEMBRES SUPÉRIEURS :

**O.P. Institut Roehrer Institute**, 1995a:18.; **Murphy, L.B. and Moriarty, A.E.** 1976 Vulnerability, Coping and Growth from infancy to adolescence, New Haver and London: Yale University Press.; **O.P. Plamondon L.**, 2003b:4-5.; **Plamondon L. et al, RIFVEH et FQCRDI** 2006 Sondages auprès de 205 professionnels sur les risques et facteurs de risques et de la vulnérabilité des personnes en situation de handicap dans 4 régions du Québec ([www.rifveh.org](http://www.rifveh.org)); **O.P. St-Denis K.**, 2003:73.; **Young M. E., M. A. Nosek & al.**, 1997 «Prevalence of Abuse of Women with Physical Disabilities". *Archives of Physical Medicine and Rehabilitation*. 78(12) supp. 5: S-35.

#### <sup>29</sup> INCAPACITÉ DES MEMBRES INFÉRIEURS :

**O.P. Bérubé D, B. Goode et al.**, 1995: 9 (1):4.; **Comité de travail du dossier en violence conjugale et familiale**, 2002 : 14.; **Institut Roehrer Institute**, 1995a:18.; **Justice Institute of British Columbia**, 1996 Une nouvelle cartographie: comment répondre à la violence faite aux femmes handicapées. Justice Institute of British Columbia. VHS. 35 minutes: scénario 1.; **O.P. Plamondon L.**, 2003b: 6.; **Plamondon L. et al, RIFVEH et FQCRDI** 2006; **Sobsey D.**, 1994:163.; **St-Denis K.**, 2003:69, 73, 93, 96.; **Petitpierre G.**, 2002:15.; **Young M. E., M. A. Nosek & al.**, 1997:78(12) supp. 5: S-35.



<sup>30</sup> LIMITE DANS LES CAPACITÉS COGNITIVES ET DE COMMUNICATION :

**Autisme-Europe**, 1998 Code de bonnes pratiques pour la prévention de la violence et des abus à l'égard des personnes autistes. Décembre 1998. Autisme-Europe.: 25, 28.; **Bowland A. L.**, 1993 Violence familiale contre les personnes handicapées: l'enquête policière et le droit de la preuve. No 1993-27. Ottawa. Ministère du Solliciteur Général du Canada. : ii, 3, 6, 7, 21, 22.; **O.P. Comité de travail du dossier en violence conjugale et familiale**, 2002:14-15.; **Comité Violence et déficience intellectuelle de l'Estrie**, 2003:13.; **Faivre H.**, 1999 : 36.; **Fédération québécoise des centres de réadaptation pour les personnes présentant une déficience intellectuelle**, 1995:6.; **Institut Roehrer Institute**, 1995a:18, 40.; **Justice Institute of British Columbia**, 1996: scénarios 1, 2, 3.; **Langlais L., M. Larochelle, D. Lemieux & N. Racine**, 1995 L'intervention auprès des femmes sourdes victimes de violence conjugale. Québec. CAFSQ - Comité des Femmes Sourdes de Québec: 43-49, 52-53.; **Lemieux-Brassard L.**, 2000 «Les perceptions des personnes ayant une déficience intellectuelle ou physique» Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ), *Isolement et contention: Pour s'en sortir et s'en défaire. Actes du colloque*, Québec: 54, 55.; **O.P. Masten, A.S. and Garmezy, N.** 1985 : volume 8:1-52.; **Petitpierre G.**, 2002:15.; **Plamondon L.**, 2003b: 8-17, 24-31.; **Plamondon L. et al, RIFVEH et FQCRDI** 2006.; **Rankin P.**, 1995: 9(1) : 6.; **Sobsey D.**, 1994:163, 200-203.; **Sobsey D. & T. Doe**, 1991 "Patterns of Sexual Abuse and Assault". *Sexuality and Disability*. 9(3):253.; **St-Denis K.**, 2003:69, 73, 96.; **Stimpson L. & M. C. Best**, 1991:18.; **Union Nationale des Associations de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales**, 2000 Livre Blanc. Maltraitements des personnes handicapées mentales dans la famille, les institutions, la société; Prévenir, repérer, agir. Les Cahiers de l'UNAPEI. Paris. Union Nationale des Associations de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales. : 5, 14, 35.; **O.P. Vannotti M, H. Rey**, 1991 «Radiographie de la violence conjugale». *Pro Infirmis* 91(2):38.; **Wermer E.** 2005 Resilience and Recovery : Findings from the Kauai Longitudinal Study *in FOCAL POINT Research, Policy, and Practice in Children's Mental Health* Summer 2005, Vol.19 No 1, 11-14.; **O.P. Zijdel L.**, 1999:21.

<sup>31</sup> EN CONTEXTE D'AGRESSION : LIMITE AU PLAN DE LA RÉSISTANCE PHYSIQUE :

**O.P. Bérubé D, B. Goode et al.**, 1995:9 (1): 4.; **Bowland A. L.**, 1993:3.; **Institut Roehrer Institute**, 1997: 48. 1995a: 39.; **Murphy, L.B. and Moriarty, A.E.** 1976; **Plamondon L.**, 2003b:18-23.; **Plamondon L. et al, RIFVEH et FQCRDI** 2006.; **Sobsey D.**, 1994:35, 163, 207-208.; **St-Denis K.**, 2003:69, 73, 93, 96.; **Stimpson L. & M. C. Best**, 1991: 18.

<sup>32</sup> EN CONTEXTE D'AGRESSION : LIMITE AU PLAN DE LA RÉSISTANCE PSYCHOLOGIQUE :

**O.P. Murphy, L.B. and Moriarty, A.E.** 1976

<sup>33</sup> VÉCU ANTÉRIEUR DE VIOLENCE : LA PERSONNE A DÉJÀ ÉTÉ VICTIME :

**O.P. Comité de travail du dossier en violence conjugale et familiale**, 2002:16.; **Comité Violence et déficience intellectuelle de l'Estrie**, 2003:13.; **Plamondon L.**, 2003b:32.; **Plamondon L. et al, RIFVEH et FQCRDI** 2006.; **Sobsey D.**, 1994 : 35.

<sup>34</sup> FILLE OU FEMME DANS UN MILIEU MIXTE :

**O.P. Allaire A., L. Blais et al.**, 1987:16.; **Bérubé D, B. Goode et al.**, 1995:9 (1):4.; **Faivre H.**, 1999 : 36.; **Institut Roehrer Institute**, 1995a:18-21. 1995b:34.; **Masten, A.S. and Garmezy, N.** : volume 8:1-52. **Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale de la république française**, 1999:3, 5, 13, 16, 19, 21.; **Petitpierre G.**, 2002:13.; **Plamondon L. et al, RIFVEH et FQCRDI** 2006.; **Sobsey D.**, 1994:68-69, 72, 74, 80-81.

<sup>35</sup> DIFFICULTÉ DANS L'EXPRESSION DES ÉMOTIONS :

**O.P. Plamondon L.**, 2003b:24-31, 36-37.; **Plamondon L. et al, RIFVEH et FQCRDI** 2006.; **Young M. E., M. A. Nosek & al.**, 1997:78(12) supp. 5:S-35.

<sup>36</sup> ATTITUDES D'OPPOSITION OU DE REJET FACE À L'AUTORITÉ :

**O.P. Bérubé D, B. Goode et al.**, 1995: 9 (1):4.; **Comité des Femmes Sourdes de Québec – CAFSQ**, 1998 *Problème dans le couple ?*. Québec. CAFSQ - Comité des Femmes Sourdes de Québec. VHS. 43 minutes. (Inclus guide d'utilisation).: Scénarios 1, 2, 3, 4, 6.; **O.P. Comité Violence et déficience intellectuelle de l'Estrie**, 2003:12, 16.; **Fédération québécoise des centres de réadaptation pour les personnes présentant une déficience intellectuelle**, 1995:6, 9.; **Institut Roehrer Institute**, 1997: 48. 1995a:34, 36-39. 1995b:34. 1995c :31. 1995d:31. 1995e :31.; **Macfarlane A.**, 1994:9 (1):87.; **Pâquet-Deehy A., M. Bourgon & F. Guay**, 2000 *Entre cinq murs. Violence vécues par*

---

les femmes ayant des incapacités dans le cadre des services de maintien dans la communauté. *L'expérience des femmes ayant des incapacités motrices* (vol. 1). Montréal. Développement québécois de la sécurité des femmes, CRI-VIFF - Centre de Recherche Interdisciplinaire sur la Violence Familiale et la Violence Faite aux Femmes. :45-48.; *O.P. Petitpierre G.*, 2002:15.; *Plamondon L.*, 2003b:24-31, 38-41, 66-72.; *Plamondon L. et al*, RIFVEH et FQCRDI 2006 ; *Santé et Bien-être social Canada*, 1993b:5.; *Sobsey D.*, 1994:164-165, 170-171, 179-182.; *Stimpson L. & M. C. Best*, 1991: 15.

<sup>37</sup> SE SOUMET FACILEMENT : ATTITUDE DE DOCILITÉ FACE AUX PAIRS ET À L'AUTORITÉ :  
*O.P. Bérubé D, B. Goode et al.*, 1995:9 (1):4. ; **Comité des Femmes Sourdes de Québec – CAFSQ**, 1998: Scénarios 1, 2, 3, 4, 6.; **Comité Violence et déficience intellectuelle de l'Estrie**, 2003:12, 16.; **Fédération québécoise des centres de réadaptation pour les personnes présentant une déficience intellectuelle**, 1995 : 6, 9. ; **Institut Roeher Institute**, 1997:48. 1995a:34, 36-39. 1995b:34. 1995c:31. 1995d:31. 1995e:31. *Macfarlane A.*, 1994:9 (1):87.; *Pâquet-Deehy A., M. Bourgon & F. Guay*, 2000:45-48.; *Petitpierre G.*, 2002:15.; *Plamondon L.*, 2003b:24-31, 38-41, 66-72. ; *Plamondon L. et al*, RIFVEH et FQCRDI 2006.; *Santé et Bien-être social Canada*, 1993b:5.; *Sobsey D.*, 1994 : 164-165, 170-171, 179-182.; *Stimpson L. & M. C. Best*, 1991:15.

<sup>38</sup> COMPORTEMENTS DÉRANGEANTS, PERTURBATEURS OU AGRESSIFS, COMPORTEMENTS SEXUELS DÉRANGEANTS :  
*O.P. Autisme-Europe*, 1998:28-29.; **Comité Violence et déficience intellectuelle de l'Estrie**, 2003:13, 16.; *Masten, A.S. and Garmezy, N.* 1985 : volume 8:1-52.; *Murphy, L.B. and Moriarty, A.E.* 1976.; *Petitpierre G.*, 2002: 15.; *Plamondon L.*, 2003b:43-49.; *Plamondon L. et al*, RIFVEH et FQCRDI 2006.; *Sobsey D.*, 1994:164.; *Wermer, E.* 2005:Vol.19 No 1, 11-14

<sup>39</sup> DÉPENDANT D'UN GRAND NOMBRE D'INTERVENANTS :  
*O.P. Comité Violence et déficience intellectuelle de l'Estrie*, 200 3:15.; *Institut Roeher Institute*, 1996:32.; *Pâquet-Deehy A., M. Bourgon & F. Guay*, 2000:79.; *Plamondon L.*, 2003a, *Bilan Risques. Document synthèse*. Montréal. Université de Montréal. Document de travail.:12. 2003b:50-57.; *Plamondon L. et al*, RIFVEH et FQCRDI 2006 ; *O.P. Santé et Bien-être social Canada*, 1993a:2.; *Sobsey D. & T. Doe*, 1991: 9(3):253.

<sup>40</sup> DÉFICIENCES OU INCAPACITÉS MULTIPLES (PHYSIQUES, MENTALES OU SENSORIELLES) :  
*O.P. Plamondon L.*, 2003b:58-62.; *Plamondon L. et al*, RIFVEH et FQCRDI 2006.; *Rankin P.*, 1995 : 9(1) : 6.; *Santé et Bien-être social Canada*, 1993a : 2.

<sup>41</sup> PEU OU PAS DE PRÉSENCE DE LA FAMILLE OU DU REPRÉSENTANT LÉGAL :  
*O.P. Allaire A., L. Blais et al.*, 1987:21.; **Autisme-Europe**, 1998:28, 30.; *Bérubé D, B. Goode et al.*, 1995 : 9 (1):4.; **Comité de travail du dossier en violence conjugale et familiale**, 2002:13, 15.; **Comité Violence et déficience intellectuelle de l'Estrie**, 2003:13, 14.; **Fédération québécoise des centres de réadaptation pour les personnes présentant une déficience intellectuelle**, 1995 : 6, 13.; *Gagnon C.-M.*, 1999 Prévention de la violence faites aux personnes vivant avec une déficience. 18 congrès annuel de l'Association du Québec pour l'intégration sociale 22 mai 1999. Ville de Saint-Georges. Association du Québec pour l'intégration sociale:18.; *O.P. Gouvernement du Québec*, 1995:46.; **Institut Roeher Institute** 1997:10, 48. 1995a:29-30, 35. 1995b:33. 1995c :28. 1995d:28. 1995e :29. 1988, L'exploitation sexuelles et les personnes qui présentent une déficience intellectuelle. Downsview. Institut Roeher Institute.:16, 94.; *O.P. Langlais L., M. Larochelle, D. Lemieux & N. Racine*, 1995:54-56.; *Lemieux-Brassard L.*, 2000 : 54.; *Pâquet-Deehy A., M. Bourgon & F. Guay*, 2000:114-115.; *Plamondon L.*, 2003b:34, 63-65.; *Plamondon L. et al*, RIFVEH et FQCRDI 2006 *Rankin P.*, 1995 :9(1) :6.; **Santé bien-être Canada**, 1993b Violence familiale et les personnes souffrant d'incapacité mentale. Ottawa. Centre national d'information sur la violence dans la famille. 4.; *O.P. Sobsey D.*, 1994:203-204, 213-214, 225.; *Sobsey D. & T. Doe*, 1991:9(3):252.; *St-Denis K.*, 2003:93.; *Ticoll M., M. Panitch*, 1993:13(4):85, 96.; *Tomlinson D., N. Husain et al.*, 1994:9(1):9-10.; **Union Nationale des Associations de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales**, 2000:35, 43.; *Petitpierre G.*, 2002:18-19, 57, 72-73.; *Ticoll M., M. Panitch*, 1995:95(3):24.; *Zijdel L.*, 1999 60.

<sup>42</sup> LIMITE DANS SES CAPACITÉS DE DÉPLACEMENT :  
*O.P. Comité violence et Déficience* 2003:16.; **Fédération Québécoise des CRDI** 1995 :9.; *Macfarlane, A.*, 1994 :88.; *Petitpierre, G.*, 2002:15.; *Plamondon L. et al*, RIFVEH et FQCRDI 2006 ; *Ticoll M., M. Panitch*, 1995 :24, 1993 :85.

---

<sup>43</sup> LIMITE DANS CAPACITÉS DE DÉPLACEMENT :

*O.P. Institut Roehrer Institute*, 1995a: 18.; *Langlais L., M. Larochelle, D. Lemieux & N. Racine*, 1995: 43.; *Plamondon L.*, 2003b : 73-74. ; *Plamondon L. et al*, RIFVEH et FQCRDI 2006 ; *Sobsey D.*, 1994 : 163. ; *St-Denis K.*, 2003 : 70-71.

<sup>44</sup> APPARENCE PERSONNELLE (ALLURE, VOIX, PRÉSENTATION : REPOUSSANTE OU ÉPEURANTE) :

*Plamondon, L. RIFVEH* et *FQCRDI* 2006 Retest des vulnérabilités avec une population d'intervenants de quatre CRDI Québec.

### *Les facteurs de protection dans la famille ou la communauté*

<sup>45</sup> ATTITUDES SOCIALES POSITIVES, ABSENCE DE PRÉJUGÉS, PRÉSUMPTION DE CRÉDIBILITÉ:

*O.P. Allaire A., L. Blais et al.*, 1987 : 16, 27-30, 58.; *Autisme-Europe*, 1998 : 29. ; *Bérubé D, B. Goode et al.*, 1995: 9 (1): 4 ; *Bowland A. L.*, 1993: i, 1.; *Caspar P.*, 1998 «Un avenir pour les personnes mentalement retardées? A la croisée de l'éthique individuelle et de la philosophie politique» Département de la prévoyance et des assurances. *Ethique et Handicap de l'illusion des discours à la confusion des pratiques. Actes du colloque du 22 avril 1998*. Commission «Maltraitance et Handicap». Délégué cantonal à la prévention des mauvais traitements envers les enfants. Lausanne. Département de la prévoyance sociale et des assurances. : 61-77, 89-92. ; *O.P. Comité de travail du dossier en violence conjugale et familiale*, 2002 : 14, 16. ; *Comité Violence et déficience intellectuelle de l'Estrie*, 2003 : 15-16.; *Delville J*, 1998 «Quand le soignant rencontre une personne handicapée» Bulletin d'éducation du patient. Centre d'éducation du patient. Bruxelles. 17(1). Avril 1998 : 4-6.; *Delville J et S. Muselle*, 1998 «Qualité de vie et approche d'une problématique particulière de santé chez les personnes handicapées : la vie affective et sexuelle». *Bulletin d'éducation du patient*. Centre d'éducation du patient. Bruxelles. 17(1). Avril 1998 : 26.; *Dubois S.*, 1995 «Comment une certaine négligence devient une forme de violence faite aux personnes présentant des déficiences multiples.» Association de Montréal pour la déficience intellectuelle (AMDI). Actes du colloque. Déficiences multiples : Défis multiples. 10 et 11 mars 1995. 1995 : 27; *Dufour-Gompers R.*, 1992 «La violence quotidienne dans le monde des soins». Violence et coexistence humaine. Actes du II congrès mondial de l'ASEVICO Montréal 1992. Montréal. Éditions Montmorency : 214, 215 ; *O.P. Faivre H.*, 1999 : 35-37. ; **Fédération québécoise des centres de réadaptation pour les personnes présentant une déficience intellectuelle**, 1995 : 7.; *Gagnon C.-M.*, 1999 : 14, 18.; **Gouvernement du Québec**, 1995 : 46.; *Graton G.*, 2000 «Les aspects éthiques et juridiques» Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ), Isolement et contention : Pour s'en sortir et s'en défaire. Actes du colloque, Québec : 39-45.; *Howitt R.*, 1999 «Opening Remarks» European Commission, Employment and Social Affairs Violence and Disabled People - Root Causes and Prevention. European Day of Disabled People 1999. Conference Report. Brussels, 3 December 1999. Brussels. European Commission, Employment and Social Affairs. : 11.; **Institut Roehrer Institute**, 1997 : 47. 1995a : 15-17, 24-25. 1995b : 33-34. 1995c. 8-9. 1995d : 8-9. 1995e : 7-8.1994, Vers un milieu sécuritaire. Manuel destiné à aider les conseillers et les travailleurs sociaux à aborder les questions de l'agression sexuelle des personnes présentant une déficience intellectuelle. North York. Institut Roehrer Institute. : 40-41.; *O.P. Jourdan-Ionescu C.*, 1996 : 277-283.; **Justice Institute of British Columbia**, 1996 : Scénarios 1, 2, 3. ; *Korpès P.* 1997 : 13. 1995, «Briser la conspiration du silence». Pages Romandes. 95(3) : 33. ; *Langlais L., M. Larochelle, D. Lemieux & N. Racine*, 1995 : 49.; *Lemieux-Brassard L.*, 2000 : 53 ; *farlane A.*, 1994 : 9 (1) : 86.; *Mansell S., D. Sobsey*, 1993 «Therapeutic Issues Regarding the Sexual Abuse of People with Developmental Disabilities». *Revue Sexologique/Sexological Review* : 148. ; *O.P. Pâquet-Deehy A., M. Bourgon & F. Guay*, 2000 : 42-45, 66-69, 136.; *Plamondon L.*, 2003a : 3. 2003b : 6.; *Petitpierre G.*, 2002 : 17.; *Rankin P.*, 1995: 9(1) : 6.; **Santé et Bien-être social Canada**, 1993a : 2-3. 1993b : 5.; *Sobsey D.*, 1994 : xi, xvi, 35, 53, 303-330. ; *Sobsey D. & T. Doe*, 1991 : 9(3) : 253. ; *St-Denis K.*, 2003 : 55-60, 69, 73, 88-91, 95-96, 100-101. ; *Stimpson L. & M. C. Best*, 1991: 16, 21-22. ; *Ticoll M., M. Panitch*, 1993 : 13(4) : 85.; *Ticoll M., M. Panitch*, 1995 : 23. *Tomlinson D., N. Husain et al.*, 1994 : 9(1) : 8. ; **Union Nationale des Associations de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales**, 2000 : 11, 14, 22-23.; *Van Remoortel J.*, 1999: 33. ; *Vannotti M, H. Rey*, 1991 : 91(2) : 41..; *Zijdel L.*, 1999 : 17, 22-23.

<sup>46</sup> PRÉSENCE D'UNE CULTURE DE NON-VIOLENCE :

*O.P. Comité de travail du dossier en violence conjugale et familiale*, 2002: 16.; *Gagnon C.-M.*, 1999: 18.; *Institut Roehrer Institute*, 1995a: 35.; *Korpès P.*, 1995: 95(3) : 34-35.; *Plamondon L.*, 2003a: 3.; *Sobsey D.*, 1994: xi, 172-173.

<sup>47</sup> TOLÉRANCE ZÉRO DES SITUATIONS D'ABUS ET MALTRAITANCE :

*O.P. Institut Roehrer Institute*, 1996 : 35. 1995a: 15, 17. 1995b: 34. ; *Petitpierre G.*, 2002: 58.

<sup>48</sup> ACCESSIBILITÉ, ADAPTATION, DISPONIBILITÉ DES SOINS ET DES SERVICES :

**O.P. Comité de travail du dossier en violence conjugale et familiale**, 2002 : 16.; **Comité Violence et déficience intellectuelle de l'Estrie**, 2003 : 15.; **Gouvernement du Québec**, 1995: 46.; **Institut Roehrer Institute**, 1995a : 30, 32-33.; **Justice Institute of British Columbia**, 1996 : scénario 1.; **Lawson G.**, 1995 «La violence faite aux personnes présentant une déficience intellectuelle et le processus de conseling et de guérison.» *Entourage*. 9(1) : 13.; **O.P. Masten, A.S. and Garmezy, N.** 1985 : volume 8 : 1-52.; **Pâquet-Deehy A., M. Bourgon & F. Guay**, 2000 : 56-62, 65-66, 75-78, 87-91, 121-126, 144-1445, 155-157.; **Petitpierre G.**, 2002: 58,72.; **Plamondon L.**, 2003a : 3. ; **St-Denis K.**, 2003 : 70, 73. ; **Tomlinson D., N. Husain et al.**, 1994 : 9(1) : 9. ; **Union Nationale des Associations de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales**, 2000 : 44-45.

<sup>49</sup> FAMILLE FONCTIONNELLE :

**Block, J.H. and Block, J.** 1980 The role of ego-control and ego-resiliency in the organization of behaviour. *In Development of cognition, affect, and social relations* Vol. 13, pp. 39-101; **O.P. Comité Violence et déficience intellectuelle de l'Estrie**, 2003 : 14, 16.; **Institut Roehrer Institute**, 1996 : 38-40; **Institut Vanier** 1998 Les forces de la famille : Qu'est-ce qui rend certaines familles plus fortes que d'autres? Le magazine Transition Vol. 28 No. 2; **O.P. Masten, A.S. and Garmezy, N.** 1985 : volume 8 : 1-52. ; **Petitpierre G.**, 2002: 17, 72.; **Plamondon L.**, 2003a : 3.; **Sobsey D.**, 1994 : 213-240.; **Union Nationale des Associations de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales**, 2000 : 23-24.; **Vannotti M, H. Rey**, 1991 : 91(2) : 40.; **Wermer, E.** 2005 : Vol.19 No 1, 11-14

<sup>50</sup> PRÉSENCE DE RÉPIT – DÉPANNAGE ET DE GARDIENNAGE :

**O.P. Autisme-Europe**, 1998 : 27, 29.; **Bérubé D, B. Goode et al.**, 1995 : 9 (1) : 4.; **Comité de travail du dossier en violence conjugale et familiale**, 2002 : 16.; **Comité Violence et déficience intellectuelle de l'Estrie**, 2003 : 16.; **Fédération québécoise des centres de réadaptation pour les personnes présentant une déficience intellectuelle**, 1995 : 6.; **Institut Roehrer Institute**, 1995a : 30. 1995b : 33.; **Jourdan-Ionescu C.**, 1996 : 282.; **Justice Institute of British Columbia**, 1996: Scénario 1.; **Pâquet-Deehy A., M. Bourgon & F. Guay**, 2000: 59, 178.; **Petitpierre G.**, 2002 : 14, 27, 73.; **Sobsey D.**, 1994: 220-222, 229-230.; **St-Denis K.**, 2003: 61, 69, 93.; **Union Nationale des Associations de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales**, 2000 : 36-37, 42-43, 45.

<sup>51</sup> COMPRÉHENSION DES DÉFICIENCES ET INCAPACITÉS, LIÉES AU HANDICAP DE LA PERSONNE :

**O.P. Autisme-Europe**, 1998 : 59-70.; **Bérubé D, B. Goode et al.**, 1995 : 9 (1) : 4.; **Comité de travail du dossier en violence conjugale et familiale**, 2002 : 16.; **Comité Violence et déficience intellectuelle de l'Estrie**, 2003 : 15.; **Dubois S.**, 1995 : 27.; **Fédération québécoise des centres de réadaptation pour les personnes présentant une déficience intellectuelle**, 1995 : 9.; **Institut Roehrer Institute**, 1995a: 30. 1994 : 62. 1988 : 55-56, 94-95.; **Jourdan; Ionescu C.**, 1996 : 281-282.; **Lawson G.**, 1995 : 9(1) : 12-13.; **Pâquet-Deehy A., M. Bourgon & F. Guay**, 2000: 64, 79-82, 84-86, 143, 145-147, 158, 168-169.; **Petitpierre G.**, 2002: 25-26, 58-59.; **Plamondon L.**, 2003a : 3.; **Sobsey D.**, 1994: 224-225, 236-240.; **Ticoll M., M. Panitch**, 1993: 13(4) : 84-85.; **Tomlinson D., N. Husain et al.**, 1994 : 9(1) : 10.; **Union Nationale des Associations de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales**, 2000 : 43-44.; **Vannotti M, H. Rey**, 1991 : 91(2) : 41.

<sup>52</sup> STABILITÉ DES AIDANTS :

**O.P. Institut Roehrer Institute**, 1995a : 30.; **Pâquet-Deehy A., M. Bourgon & F. Guay**, 2000 : 79-81, 83.; **Petitpierre G.**, 2002: 25. ; **Sobsey D. & T. Doe**, 1991: 9(3) : 253.

<sup>53</sup> PRÉSENCE DE MESURES DE PROTECTION DES PERSONNES VULNÉRABLES ET DE SIGNALEMENT D'INCIDENTS, D'ACCIDENTS ET DE SITUATIONS D'ABUS :

**O.P. Institut Roehrer Institute**, 1996: 35. 1995a : 15, 17. 1995b : 34.; **Petitpierre G.**, 2002: 58.

<sup>54</sup> ACCESSIBILITÉ ET ADAPTATION DES SERVICES DE POLICE ET DE JUSTICE À LA POPULATION EN DÉFICIENCE INTELLECTUELLE :

**O.P. Barth, V.**, 1996 : 8-10.; **Bérubé D, B. Goode et al.**, 1995 : 9 (1) : 4-5; **Bowland A. L.**, 1993 : i, 1, 3-7, 10-43.; **Comité Violence et déficience intellectuelle de l'Estrie**, 2003 : 15.; **Fédération québécoise des centres de réadaptation pour les personnes présentant une déficience intellectuelle**, 1995 : 6,21.; **Institut Roehrer Institute**, 1996 1995b : 34. 1988 : 99-100.; **Justice Institute of British Columbia**, 1996 : Scénarios 1, 2, 3.; **Langlais L., M. Larochelle, D. Lemieux & N. Racine**, 1995 : 49, 51-53.; **Pâquet-Deehy A., M. Bourgon & F. Guay**, 2000 : 100.; **Petitpierre G.**, 2002: 39-41, 60.; **Sobsey D.**, 1994 : 267-302.; **St-Denis K.**, 2003 : 65-67, 73, 84-87, 99-101.;

---

**Statistiques Canada**, 2001 Les Canadiens handicapés. Ottawa. Statistique Canada. : 10.; *Stimpson L. & M. C. Best*, 1991: 16-17, 36-39, 45-55.; *Ticoll M., M. Panitch*, 1993 : 13(4) : 84-85.; *Tomlinson D., N. Husain et al.*, 1994 : 9(1) : 8.; *Vannotti M, H. Rey*, 1991 : 91(2) : 41-42.; *Van Remoortel J.*, 1999 : 33-34.; *Zijdel L.*, 1999: 23.

<sup>55</sup> ACCESSIBILITÉ ET ADAPTATION DES SERVICES D'AIDE AUX VICTIMES POUR LES PERSONNES DÉFICIENTES INTELLECTUELLES :

*O.P. Allaire A., L. Blais et al.*, 1987 : 16, 21.; *Bérubé D, B. Goode et al.*, 1995 : 9 (1): 4.; *Bowland A. L.*, 1993 : 25, 30.; **Comité Violence et déficience intellectuelle de l'Estrie**, 2003 : 15.; **Fédération québécoise des centres de réadaptation pour les personnes présentant une déficience intellectuelle**, 1995 : 21.; **Institut Roehrer Institute**, 1988 : 48-50, 96-97.; **Justice Institute of British Columbia**, 1996 : scénario 1.; *Langlais L., M. Larochelle, D. Lemieux & N. Racine*, 1995 : 51-53.; *Rankin P.*, 1995 : 9(1) : 7.; **Santé et Bien-être social Canada**, 1993b : 5.; *Sobsey D.*, 1994 : 85-86.; *Ticoll M., M. Panitch*, 1993 : 13(4) : 84-85.; *Ticoll M., M. Panitch*, 1995 : 95(3) : 22-23. *Van Remoortel J.*, 1999: 34.; *Vannotti M, H. Rey*, 1991 : 91(2) : 41-42.; *Young M. E., M. A. Nosek & al.*, 1997: 78(12) supp. 5 : S37.; *Zijdel L.*, 1999: 23.

<sup>56</sup> VÉRIFICATION JUDICIAIRE AVEC "PROCÉDURE DE FILTRAGE" LORS DU RECRUTEMENT DU PERSONNEL ET DES BÉNÉVOLES:

*O.P. Bérubé D, B. Goode et al.*, 1995 : 9 (1) : 4.; *Bowland A. L.*, 1993 : 3.; **Comité Violence et déficience intellectuelle de l'Estrie**, 2003 : 15.; **Institut Roehrer Institute**, 1995a : 33-34.; **Justice Institute of British Columbia**, 1996 : Scénario 2.; *Sobsey D.*, 1994: 233-236.; *Sobsey D. & T. Doe*, 1991 : 9(3) : 253-254.; *Ticoll M., M. Panitch*, 1995 : 95(3) : 22-23.

#### *Les facteurs de protection dans les institutions*

<sup>57</sup> EXISTENCE D'UN CODE D'ÉTHIQUE, ACCESSIBLE ET DIFFUSÉ :

*O.P. Fédération québécoise des centres de réadaptation pour les personnes présentant une déficience intellectuelle*, 1995 : 18.; **Institut Roehrer Institute**, 1996 : 25, 28. 1988 : 95-96.; *Labbé L*, 2000 «Isolement et contention : comment peut-on en prévenir l'utilisation ?». Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ), Isolement et contention : Pour s'en sortir et s'en défaire. Actes du colloque, Québec : 423.; **Ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec**, 2002a Orientations ministérielles relatives à l'utilisation exceptionnelle des mesures de contrôle : Contention, isolement et substances chimiques. Québec. Ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec. : 7, 9-11.; *O.P. Pâquet-Deehy A., M. Bourgon & F. Guay*, 2000 : 129.; *Plamondon L.*, 2003a : 4.; *Sobsey D.*, 1994 : 254-255.; *Ticoll M., M. Panitch*, 1995 : 95(3) : 22-23.

<sup>58</sup> TOLÉRANCE ZÉRO DES SITUATIONS D'ABUS ET DE MALTRAITANCE :

**Centre de réadaptation en déficience intellectuelle du Saguenay-Lac-Saint-Jean**, 1999a Règlement portant sur les garanties minimales de protection à assurer à la clientèle recevant des services du centre de réadaptation du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Roberval. Centre de réadaptation en déficience intellectuelle du Saguenay-Lac-Saint-Jean. : 17-18. *O.P. Baumman B., E. Thiele*, 1991 «Autopsie d'une affaire d'agression». *Pro Infirmis* 2(91) : 52. **Conseil des aînés**, Mémoire sur l'exploitation des aînés, 2000; **Directive ministérielle, Gouvernement du Québec, Cabinet du ministre, MSSS, 2002**

<sup>59</sup> PROCÉDURE DE SIGNALEMENT DES SITUATIONS PROBLÉMATIQUES ET DE VIOLENCE :

*O.P. Baumman B., E. Thiele*, 1991 2(91) : 53.; *Carrio R.*, Victimization des aîné(e)s et aide aux victimes. Université de Pau [www.rifvel.org](http://www.rifvel.org) ; **Centre de réadaptation en déficience intellectuelle du Saguenay-Lac-Saint-Jean**, 1999a : 1-25 annexe.; 1999b, Règlement relatif au programme d'amélioration continue de la qualité des services. Roberval. Centre de réadaptation en déficience intellectuelle du Saguenay-Lac-Saint-Jean. : 1-11. ; *O.P. Fédération québécoise des centres de réadaptation pour les personnes présentant une déficience intellectuelle*, 1995 : 9, 15-19. ; **Institut Roehrer Institute**, 1996 : 22-28. ; **Ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec**, 2002b Plan d'action. Orientations ministérielles relatives à l'utilisation exceptionnelle des mesures de contrôle : Contention, isolement et substances chimiques. Québec. Ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec. : 7.; *O.P. Pâquet-Deehy A., M. Bourgon & F. Guay*, 2000 : 153-154, 160-161, 165.; *Plamondon L.*, 2003a : 4, 10, 36.; *Simoneau J.*, 2000 «Une démarche mise en place afin de «casser» le réflexe de la contention et agir autrement. L'expérience de l'hôpital St-Julien». Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ), *Isolement et contention : Pour s'en sortir et s'en défaire. Actes du colloque*, Québec : 443-445.; *O.P. Sobsey D.*, 1994 : 7, 256-259, 265.

---

<sup>60</sup> RÈGLEMENTS D'ÉTABLISSEMENTS OU D'ORGANISMES ACCESSIBLES ET CLAIRS :

*O.P. Centre de réadaptation en déficience intellectuelle du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, 1999a : 15; *Fédération québécoise des centres de réadaptation pour les personnes présentant une déficience intellectuelle*, 1995 : 17; *Ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec*, 2002b : 6.; *Union Nationale des Associations de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales*, 2000 : 48

<sup>61</sup> CHAMBRE INDIVIDUELLE POUR LES RÉSIDANTS :

*O.P. Comité Violence et déficience intellectuelle de l'Estrie*, 2003 : 16.; *Institut Roehrer Institute*, 1996 : 64.; *Plamondon L.*, 2003a : 3.; *Sobsey D.*, 1994 : 106-107.; *Union Nationale des Associations de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales*, 2000 : 48.; *Vannotti M, H. Rey*, 1991 : 91(2) : 38.

<sup>62</sup> FINANCEMENT ADÉQUAT DES PROGRAMMES :

*O.P. Comité Violence et déficience intellectuelle de l'Estrie*, 2003 : 15.; *Dubois S.*, 1995 : 27.; *Institut Roehrer Institute*, 1996 : 11-13.; *Labbé L.*, 2000 : 420.; *Plamondon L.*, 2003a : 9, 35.

<sup>63</sup> ADAPTATION DES LIEUX PHYSIQUES SELON LES HANDICAPS :

*O.P. Dubois S.*, 1995 : 27.; *Ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec*, 2002b : 11-12.; *Plamondon L.*, 2003a : 11.

<sup>64</sup> MATÉRIEL APPROPRIÉ AUX ACTIVITÉS ET ADAPTÉS AUX LIMITATIONS FONCTIONNELLES :

*O.P. Dubois S.*, 1995 : 27.; *Ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec*, 2002b : 11-12.; *Plamondon L.*, 2003a : 11.

<sup>65</sup> ACCESSIBILITÉ ET DISPONIBILITÉ D'UNE ÉQUIPE MULTIDISCIPLINAIRE :

*O.P. Fédération québécoise des centres de réadaptation pour les personnes présentant une déficience intellectuelle*, 1995 : 10.; *Petitpierre G.*, 2002 : 17, 59.; *Pont M.*, 2000 «Aspects juridiques et éthiques de la contention et de l'isolement» Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ), *Isolement et contention : Pour s'en sortir et s'en défaire. Actes du colloque*, Québec : 29.

<sup>66</sup> VALORISATION DU PERSONNEL ET DES INITIATIVES :

*O.P. Fédération québécoise des centres de réadaptation pour les personnes présentant une déficience intellectuelle*, 1995 : 9, 18.

<sup>67</sup> PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS :

*O.P. Centre de réadaptation en déficience intellectuelle du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, 1999b : 17 ; *Fédération québécoise des centres de réadaptation pour les personnes présentant une déficience intellectuelle*, 1995 : 18.; *Petitpierre G.*, 2002 : 59.

<sup>68</sup> SUPERVISION DU PERSONNEL, SUIVI, COACHING :

*Plamondon, L. RIFVEH* et *FQCRDI* 2006 Retest des vulnérabilités avec une population d'intervenants de quatre CRDI Québec.

<sup>69</sup> ÉVALUATION MÉDICALE RÉGULIÈRE DE LA CLIENTÈLE :

*O.P. Autisme-Europe*, 1998 : 73-77. ; *Comité de travail du dossier en violence conjugale et familiale*, 2002 : 15. *Fédération québécoise des centres de réadaptation pour les personnes présentant une déficience intellectuelle*, 1995 : 6. ; *Gagnon C.-M.*, 1999 : 14. ; *Labbé L.*, 2000 : 436. ; *Lemieux-Brassard L.*, 2000 : 56-57. ; *Ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec*, 2002a : 7-27, 14-17. 2002b : 5-19. ; *Plamondon L.*, 2003a : 11-12, 39, 44-45. ; *Pont M.*, 2000 : 29. ; *Sobsey D.*, 1994 : 134-137.

<sup>70</sup> ENCADREMENT DES MESURES DE CONTRÔLE TOUCHANT LA CONTENTION, L'ISOLEMENT ET LES SUBSTANCES CHIMIQUES:

*O.P. Autisme-Europe*, 1998 : 73-77. ; *Comité de travail du dossier en violence conjugale et familiale*, 2002 : 15. ; *Fédération québécoise des centres de réadaptation pour les personnes présentant une déficience intellectuelle*, 1995 : 6. ; *Gagnon C.-M.*, 1999 : 14. ; *Labbé L.*, 2000 : 436. ; *Lemieux-Brassard L.*, 2000 : 56-57. ; *Ministère de la*

---

Santé et des Services Sociaux du Québec, 2002a : 7-27, 14-17. 2002b : 5-19. ; *Plamondon L.*, 2003a : 11-12, 39, 44-45. ; *Pont M.*, 2000 : 29. ; *Sobsey D.*, 1994 : 134-137.

<sup>71</sup> COMPRÉHENSION DES DÉFICIENCES ET DES INCAPACITÉS PAR LES INTERVENANTS :  
*O.P. Autisme-Europe*, 1998 : 59-70. ; *Centre de réadaptation en déficience intellectuelle du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, 1999a : 17. *Comité Violence et déficience intellectuelle de l'Estrie*, 2003 : 15. *Fédération québécoise des centres de réadaptation pour les personnes présentant une déficience intellectuelle*, 1995 : 9, 13, 15-16, 18. *Institut Roehrer Institute*, 1988 : 95. *Ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec*, 2002b : 7. *Petitpierre G.*, 2002 : 17, 25-26, 58-59. *Plamondon L.*, 2003a : 11. *Pont M.*, 2000 : 29. *Simoneau J.*, 2000 : 448-449. *Sobsey D.*, 1994 : 262-264. *Union Nationale des Associations de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales*, 2000 : 48. *Vannotti M, H. Rey*, 1991 : 91(2) : 41.

<sup>72</sup> CONNAISSANCE DES VULNÉRABILITÉS ET DES RISQUES D'ABUS ET DE MALTRAITANCE :  
*Dionne M.*, 2002 Sécurité et qualité : réflexions sur la gestion des risques en milieu hospitaliers, Association des hôpitaux du Québec.

<sup>73</sup> CADRE LÉGAL FAVORISANT LA REPRÉSENTATION DES RÉSIDENTS ET DES FAMILLES DANS LA GESTION : *DUCHARME, Francine, LÉVESQUE, Louise et al.* [Soutenir les aidantes familiales suite à l'entrée en centre d'hébergement de leur proche âgé atteint de démence](#) *Gérontophile* (aujourd'hui *Vie et vieillissement*), 22 (2), 29-35 *DEMERS Dominique, CONSEIL POUR LA PROTECTION DES MALADES*, Avis juridique sur l'autonomie légale des comités d'usagers. 2001

#### *Les facteurs de risque dans la famille ou la communauté*

<sup>74</sup> PRÉSENCE DE PROBLÈMES D'ALCOOLISME ET DE TOXICOMANIE DANS LE MILIEU DE VIE :  
*O.P. Comité de travail du dossier en violence conjugale et familiale*, 2002 : 15-16.; *Dubois S.*, 1995 : 27. *Institut Roehrer Institute*, 1995a : 39-40. 1995b : 34.; *Sobsey D.*, 1994 : 217-219, 227-228.; *Union Nationale des Associations de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales*, 2000 : 21.; *Vannotti M, H. Rey*, 1991 : 91(2) : 38, 40.

<sup>75</sup> ATTITUDES SOCIALES NÉGATIVES, PRÉSENCE DE PRÉJUGÉS ET LIMITE DE CRÉDIBILITÉ ACCORDÉE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP, RACISME ET HOMOPHOBIE :  
*O.P. Allaire A., L. Blais et al.*, 1987 : 16, 27-30, 58.; *Autisme-Europe*, 1998 : 29.; *Bérubé D, B. Goode et al.*, 1995 : 9 (1) : 4.; *Bowland A. L.*, 1993 : i, 1.; *Caspar P.*, 1998 : 61-77, 89-92.; *Comité de travail du dossier en violence conjugale et familiale*, 2002 : 14, 16.; *Comité Violence et déficience intellectuelle de l'Estrie*, 2003: 15-16.; *Delville J*, 1998 : 4-6.; *Delville J et S. Muselle*, 1998 : 26. *Dubois S.*, 1995 : 27.; *Dufour-Gompers R.*, 1992 : 214, 215.; *Faivre H.*, 1999 : 35-37.; *Fédération québécoise des centres de réadaptation pour les personnes présentant une déficience intellectuelle*, 1995 : 7.; *Gagnon C.-M.*, 1999 : 14, 18.; *Gouvernement du Québec*, 1995 : 46.; *Graton G.*, 2000 : 39-45.; *Howitt R.*, 1999 : 11.; *Institut Roehrer Institute*, 1997 : 47. 1995a : 15-17, 24-25. 1995b : 33-34. 1995c : 8-9. 1995d : 8-9. 1995e : 7-8.; 1994 : 40-41.; *Jourdan-Ionescu C.*, 1996 : 277-283.; *Justice Institute of British Columbia*, 1996 : Scénarios 1, 2, 3.; *Korpès P.* 1997 : 13. 1995 : 95(3) : 33.; *Langlais L., M. Larochelle, D. Lemieux & N. Racine*, 1995 : 49.; *Macfarlane A.*, 1994 : 9 (1) : 86.; *Mansell S., D. Sobsey*, 1993 : 148.; *Pâquet-Deehy A., M. Bourgon & F. Guay*, 2000 : 42-45, 66-69, 136.; *Petitpierre G.*, 2002: 17.; *Plamondon L.*, 2003a : 3. 2003b, Bilan Vulnérabilités. Document synthèse. Montréal. Université de Montréal. Document de travail. : 6.; *Santé et Bien-être social Canada*, 1993a : 2-3. 1993b : 5.; *Sobsey D.*, 1994 : xi, xvi, 35, 53, 303-330.; *Sobsey D. & T. Doe*, 1991 : 9(3) : 253.; *St-Denis K.*, 2003 : 55-60, 69, 73, 88-91, 95-96, 100-101.; *Stimpson L. & M. C. Best*, 1991: 16, 21-22.; *Ticoll M., M. Panitch*, 1993 : 13(4) : 85.; *Ticoll M., M. Panitch*, 1995 : 95(3) : 23.; *Tomlinson D., N. Husain et al.*, 1994 : 9(1) : 8.; *Union Nationale des Associations de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales*, 2000 : 11, 14, 22-23.; *Van Remoortel J.*, 1999 : 33.; *Zijdel L.*, 1999 : 17, 22-23.

<sup>76</sup> PRÉSENCE DE CULTURES DE VIOLENCE OU DE TOLÉRANCE DES SITUATIONS D'ABUS :  
*O.P. Comité de travail du dossier en violence conjugale et familiale*, 2002 : 16.; *Gagnon C.-M.*, 1999 : 18.; *Institut Roehrer Institute*, 1995a : 35.; *Korpès P.*, 1995 : 95(3) : 34-35.; *Plamondon L.*, 2003a : 3.; *Sobsey D.*, 1994 : xi, 172-173.

<sup>77</sup> MANQUE DE SOINS ET DE SERVICES :

---

**O.P. Comité de travail du dossier en violence conjugale et familiale**, 2002 : 16.; **Comité Violence et déficience intellectuelle de l'Estrie**, 2003 : 15.; **Gouvernement du Québec**, 1995 : 46.; **Institut Roehrer Institute**, 1995a : 30, 32-33.; **Justice Institute of British Columbia**, 1996 : scénario 1.; **Lawson G.**, 1995 : 9(1) : 13.; **Lessard G., Paradis F.**, 2003 La problématique des enfants exposés à la violence conjugale et les facteurs de protection. INSPQ ; **O.P. Masten, A.S. and Garmezy, N.** 1985 : volume 8 : 1-52.; **Pâquet-Deehy A., M. Bourgon & F. Guay**, 2000 : 56-62, 65-66, 75-78, 87-91, 121-126, 144-1445, 155-157.; **Petitpierre G.**, 2002: 58,72.; **Plamondon L.**, 2003a : 3.; **St-Denis K.**, 2003 : 70, 73.; **Tomlinson D., N. Husain et al.**, 1994 : 9(1) : 9.; **Union Nationale des Associations de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales**, 2000 : 44-45.

<sup>78</sup> DYSFONCTIONNEMENT FAMILIAL Y COMPRIS LA VIOLENCE FAMILIALE ET L'ABSENCE DE RELATIONS STRUCTURANTES DE LA PART DES PARENTS :

**O.P. Comité Violence et déficience intellectuelle de l'Estrie**, 2003: 14, 16.; **Institut Roehrer Institute**, 1996 : 38-40.; **Petitpierre G.**, 2002: 17, 72.; **Plamondon L.**, 2003a : 3.; **Plamondon L. et al**, RIFVEH et FQCRDI 2006 ; **Sobsey D.**, 1994 : 213-240.; **Union Nationale des Associations de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales**, 2000 : 23-24.; **Vannotti M, H. Rey**, 1991 : 91(2) : 40.

<sup>79</sup> CELLULE FAMILIALE AVEC PEU DE CAPACITÉS DE LIENS SOCIAUX :

**O.P. Masten, A.S. and Garmezy, N.** 1985 : volume 8 : 1-52.

<sup>80</sup> PRÉSENCE DE STRESS AIGU ET DE FATIGUE ÉLEVÉE CHEZ LES AIDANTS OU LE PERSONNEL :

**O.P. Autisme-Europe**, 1998 : 27, 29.; **Bérubé D, B. Goode et al.**, 1995 : 9 (1) : 4.; **Block, J.H. and Block, J.** 1980 : Vol. 13 : 39-101; **Comité de travail du dossier en violence conjugale et familiale**, 2002 : 16.; **Comité Violence et déficience intellectuelle de l'Estrie**, 2003: 16.; **Fédération québécoise des centres de réadaptation pour les personnes présentant une déficience intellectuelle**, 1995 : 6.; **Institut Roehrer Institute**, 1995a : 30. 1995b : 33.; **Jourdan-Ionescu C.**, 1996 : 282.; **Justice Institute of British Columbia**, 1996 : Scénario 1.; **Masten, A.S. and Garmezy, N.** 1985 : volume 8 : 1-52. ; **Pâquet-Deehy A., M. Bourgon & F. Guay**, 2000 : 59, 178.; **Petitpierre G.**, 2002 : 14, 27, 73.; **Sobsey D.**, 1994 : 220-222, 229-230.; **St-Denis K.**, 2003 : 61, 69, 93.; **Union Nationale des Associations de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales**, 2000 : 36-37, 42-43, 45.; **Wermer, E.** 2005 : Vol.19 No 1, 11-14

<sup>81</sup> DIFFICULTÉ À COMPOSER AVEC LE STRESS OU LA FATIGUE ÉLEVÉE CHEZ LES AIDANTS OU LE PERSONNEL:

**O.P. Autisme-Europe**, 1998: 27, 29.; **Bérubé D, B. Goode et al.**, 1995 : 9 (1) : 4.; **Centre national d'information sur la violence dans la famille**, *Violence familiale et déficience intellectuelle*, [[http://www.phac-aspc.gc.ca/ncfv-cnivf/violencefamiliale/html/fvintellectu\\_f.html](http://www.phac-aspc.gc.ca/ncfv-cnivf/violencefamiliale/html/fvintellectu_f.html)] ; **O.P. Comité de travail du dossier en violence conjugale et familiale**, 2002 : 16.; **Comité Violence et déficience intellectuelle de l'Estrie**, 2003: 16.; **Ducharme, F., Lévesque, L. et al** 2003 Soutenir les aidantes familiales suite à l'entrée en centre d'hébergement de leur proche âgé atteint de démence *Vie et vieillissement*, 22 (2), 29-35; **O.P. Fédération québécoise des centres de réadaptation pour les personnes présentant une déficience intellectuelle**, 1995 : 6.; **Institut Roehrer Institute**, 1995a : 30. 1995b : 33.; **Jourdan-Ionescu C.**, 1996 : 282.; **Justice Institute of British Columbia**, 1996 : Scénario 1.; **Lafleur, P.**, 2003 Aidants familiaux : conseils pour prévenir et surmonter les situations de crise Regroupement des aidantes et aidants naturel(le)s de Montréal ; **O.P. Pâquet-Deehy A., M. Bourgon & F. Guay**, 2000 : 59, 178.; **Petitpierre G.**, 2002: 14, 27, 73.; **Sobsey D.**, 1994 : 220-222, 229-230.; **St-Denis K.**, 2003 : 61, 69, 93.; **Union Nationale des Associations de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales**, 2000 : 36-37, 42-43, 45.

<sup>82</sup> MÉCONNAISSANCE DES IMPACTS DES DÉFICIENCES ET INCAPACITÉS CHEZ LES AIDANTS OU LE PERSONNEL :

**O.P. Autisme-Europe**, 1998: 59-70.; **Bérubé D, B. Goode et al.**, 1995 : 9 (1) : 4.; **Comité de travail du dossier en violence conjugale et familiale**, 2002 : 16.; **Comité Violence et déficience intellectuelle de l'Estrie**, 2003: 15.; **Dubois S.**, 1995 : 27.; **Fédération québécoise des centres de réadaptation pour les personnes présentant une déficience intellectuelle**, 1995 : 9.; **Institut Roehrer Institute**, 1995a : 30. 1994 : 62. 1988 : 55-56, 94-95.; **Jourdan Ionescu C.**, 1996 : 281-282.; **Lawson G.**, 1995 : 9(1) : 12-13.; **Pâquet-Deehy A., M. Bourgon & F. Guay**, 2000 : 64, 79-82, 84-86, 143, 145-147, 158, 168-169.; **Petitpierre G.**, 2002: 25-26, 58-59.; **Plamondon L.**, 2003a : 3.; **Sobsey D.**, 1994 : 224-225, 236-240.; **Ticoll M., M. Panitch**, 1993 : 13(4) : 84-85.; **Tomlinson D., N. Husain et al.**, 1994 : 9(1) : 10.; **Union Nationale des Associations de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales**, 2000 : 43-44.; **Vannotti M, H. Rey**, 1991 : 91(2) : 41.



---

<sup>83</sup> CHANGEMENTS FRÉQUENTS D'AIDANTS OU D'INTERVENANTS :  
*O.P. Institut Roehrer Institute*, 1995a : 30.; *Pâquet-Deehy A., M. Bourgon & F. Guay*, 2000 : 79-81, 83. ; *Petitpierre G.*, 2002: 25. ; *Sobsey D. & T. Doe*, 1991 : 9(3) : 253.

<sup>84</sup> FAMILLE VIVANT UNE SITUATION ÉCONOMIQUE PRÉCAIRE :  
**FQCRDI, AQESS, ACJQ, AERPQ, RQCRPAT**, 2006 Un Québec responsable de ses personnes vulnérables :  
Quatre associations d'établissements prennent position [www.fqcrdi.ca](http://www.fqcrdi.ca)

<sup>85</sup> TOLÉRANCE EXCESSIVE DES PARENTS, PAR COMPASSION OU CULPABILITÉ, À DES COMPORTEMENTS INADÉQUATS OU EXCESSIFS, DE LA PART DE LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :  
*Plamondon L. et al, RIFVEH et FQCRDI* 2006

<sup>86</sup> ABSENCE D'ÉDUCATION AFFECTIVE ET SEXUELLE DES MEMBRES DE LA FAMILLE :  
*O.P. Allaire A., L. Blais et al.*, 1987 : 31, 34.; *Bérubé D, B. Goode et al.*, 1995 : 9 (1) : 4.; **Comité des Femmes Sourdes de Québec – CAFSQ**, 1998 : scénario 2.; **Comité de travail du dossier en violence conjugale et familiale**, 2002 : 14.; **Comité Violence et déficience intellectuelle de l'Estrie**, 2003: 13, 16.; *Delville J et S. Muselle*, 1998 : 26-27.; *Institut Roehrer Institute*, 1995c : 30, 50-51. 1995d : 31, 51-52. 1995e : 31, 53-54. 1988 : 19, 52-53, 93.; *Jourdan-Ionescu C.*, 1996 : 56-57.; **Justice Institute of British Columbia**, 1996 : scénario 3.; *Plamondon L.*, 2003a : 4, 7.; *Sobsey D.*, 1994 : 184-185, 204-207.; *Stimpson L. & M. C. Best*, 1991: 17, 63-73.

<sup>87</sup> DIFFICULTÉ POUR L'ENTOURAGE À IDENTIFIER LES SIGNES D'ABUS :  
*O.P. Institut Roehrer Institute*, 1996 : 35. 1995a : 15, 17. 1995b : 34.; *Petitpierre G.*, 2002: 58.

<sup>88</sup> INQUIÉTUDE DES PARENTS FACE À L'AVENIR DE LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP ENTRAÎNANT DES COMPORTEMENTS DE CONTRÔLE EXCESSIF :  
**Autisme Europe** 2001 Les besoins des personnes autistes et leurs familles

#### *Les facteurs de risques liés à la culture de l'organisation*

<sup>89</sup> FONCTIONNEMENT IMPERSONNEL DE L'ORGANISATION (DÉTACHÉ, FROID, INDIFFÉRENT) :  
*Aurousseau, C.*, 2000, Les ancrages organisationnels, individuels sociaux des violences hiérarchique et organisationnelle - vers une approche globale, Piste vol 2 no 2 Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé. UQAM. QC.; *O.P. Dubois S.*, 1995 : 27.; *Institut Roehrer Institute*, 1996 : 64.; *Petitpierre G.*, 2002: 17, 25.; *Plamondon L.*, 2003a: 6, 9-10, 18-19, 22-25, 40-42, 46-48.; *Sobsey D.*, 1994 : 104-105, 265-266.; **Union Nationale des Associations de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales**, 2000 : 48.

<sup>90</sup> FONCTIONNEMENT PATERNALISTE DE L'ORGANISATION (AUTORITÉ DOMINANTE, PERSONNALISATION FORTE DES RELATIONS DE TRAVAIL, FAIBLE DÉLÉGATION ET DE FAIBLE AUTONOMIE DU PERSONNEL) :  
*O.P. Aurousseau, C.*, 2000; *Dubois S.*, 1995 : 27.; *Institut Roehrer Institute*, 1996 : 64.; *Petitpierre G.*, 2002 :17, 25.; *Plamondon L.*, 2003a : 6, 9-10, 18-19, 22-25, 40-42, 46-48.; *Sobsey D.*, 1994 : 104-105, 265-266.; **Union Nationale des Associations de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales**, 2000 : 48.

<sup>91</sup> FONCTIONNEMENT BUREAUCRATIQUE DE L'ORGANISATION (AUTORITÉ EN RÉFÉRENCE AVEC LA RÉGLEMENTATION) :  
*O.P. Aurousseau, C.*, 2000 ; *Dubois S.*, 1995 : 27.; *Institut Roehrer Institute*, 1996 : 64.; *Petitpierre G.*, 2002: 17, 25.; *Plamondon L.*, 2003a : 6, 9-10, 18-19, 22-25, 40-42, 46-48.; *Sobsey D.*, 1994 : 104-105, 265-266.; **Union Nationale des Associations de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales**, 2000 : 48.

<sup>92</sup> DIRECTION AUTORITAIRE DU PERSONNEL (AUTORITÉ CENTRALISÉE, PEU DE LIEU DE DIALOGUE ET D'ÉCHANGE D'INFORMATION, ATTITUDE CASSANTE ENVERS LE PERSONNEL) :  
*O.P. Aurousseau, C.*, 2000 ; *Dubois S.*, 1995 : 27.; *Petitpierre G.*, 2002: 23-24.; *Plamondon L.*, 2003a : 6-7, 15-17, 26, 40-42, 46-48.; *Sobsey D.*, 1994: 90-91, 164-165, 249.; **Union Nationale des Associations de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales**, 2000 : 48.

---

<sup>93</sup> ORGANISATION CHAOTIQUE DU TRAVAIL (ABSENTÉISME ÉLEVÉ, NON REMPLACEMENT DU PERSONNEL, ANNULATIONS FRÉQUENTES D'ACTIVITÉS PLANIFIÉES, NON DISPONIBILITÉ DU MATÉRIEL REQUIS POUR LES ACTIVITÉS):

*O.P. Dubois S.*, 1995 : 27.; *Institut Roehrer Institute*, 1996 : 64.; *Petitpierre G.*, 2002: 17, 25.; *Plamondon L.*, 2003a : 6, 9-10, 18-19, 22-25, 40-42, 46-48.; *Sobsey D.*, 1994 : 104-105, 265-266.; *Union Nationale des Associations de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales*, 2000 : 48.

<sup>94</sup> SENTIMENT DE TOUTE PUISSANCE DE L'INTERVENANT DANS SON RÔLE D'ENCADREMENT:  
*O.P. Dubois S.*, 1995 : 27.; *Petitpierre G.*, 2002: 23-24.; *Plamondon L.*, 2003a : 6-7, 15-17, 26, 40-42, 46-48.; *Sobsey D.*, 1994 : 90-91, 164-165, 249.; *Union Nationale des Associations de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales*, 2000 : 48.

<sup>95</sup> ATTENTES IRRÉALISTES DES INTERVENANTS À L'ÉGARD DES CLIENTÈLES CONCERNANT LES CAPACITÉS D'HYGIÈNE ET D'ALIMENTATION/HYDRATATION :  
*Protecteur du citoyen*, *Archives du protecteur des usagers*, MSSS, [Bilan des plaintes et des interventions dans les CHSLD en 2003-2004](#) – Novembre 2004

<sup>96</sup> CONFLIT DE CULTURE ENTRE LA FAMILLE ET L'ÉTABLISSEMENT : VALEURS, PERMISSIVITÉ, INFANTILISATION, DROIT À L'INFORMATION :  
*O.P. Protecteur du citoyen*, *Archives du protecteur des usagers*, 2004 *Ducharme, F., Lévesque, L. et al* (2003)

<sup>97</sup> ATTENTES IRRÉALISTES DES DIRECTIONS À L'ÉGARD DES INTERVENANTS ET DE LA CLIENTÈLE  
*O.P. Dubois S.*, 1995 : 27. *Institut Roehrer Institute*, 1996 : 64. *Petitpierre G.*, 2002 : 17, 25. *Plamondon L.*, 2003a : 6, 9-10, 18-19, 22-25, 40-42, 46-48. *Sobsey D.*, 1994 : 104-105, 265-266. *Union Nationale des Associations de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales*, 2000 : 48.

<sup>98</sup> CULTURE DE GESTION CENTRÉE SUR LE PROFIT, SUR LE RENDEMENT DU PERSONNEL OU SUR LA TÂCHE, AU DÉTRIMENT DES PERSONNES :  
*O.P. Comité Violence et déficience intellectuelle de l'Estrie*, 2003 : 15. *Dubois S.*, 1995 : 27. *Institut Roehrer Institute*, 1996 : 420. *Plamondon L.*, 2003a : 9, 35.

<sup>99</sup> HISTORIQUE DE RELATIONS DE TRAVAIL CONFLICTUELLES TOUJOURS PRÉSENTES DANS LES ÉQUIPES :  
*O.P. Dubois S.*, 1995 : 27. *Institut Roehrer Institute*, 1996 : 17, 25. *Plamondon L.*, 2003a Bilan : 6, 9-10, 18-19, 22-25, 40-42, 46-48. *Sobsey D.*, 1994 : 104-105, 265-266. *Union Nationale des Associations de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales*, 2000 : 48

<sup>100</sup> DÉNI DU DROIT DES FAMILLES À REPRÉSENTER OU À ACCOMPAGNER L'USAGER ET À ÊTRE INFORMÉES :

*O.P. Bauman B., E. Thiele*, 1991 : 2(91) : 52-53. *Comité Violence et déficience intellectuelle de l'Estrie*, 2003 : 15. *Fédération québécoise des centres de réadaptation pour les personnes présentant une déficience intellectuelle*, 1995 : 10. *Gagnon C.-M.*, 1999 : 18. *Institut Roehrer Institute*, 1996 : 10, 62. *Lemieux-Brassard L.*, 2000 : 57. *Ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec*, 2002a : 7-27. 2002b : 5-19. *Petitpierre G.*, 2002: 17, 59. *Plamondon L.*, 2003a : 7, 9, 27, 31, 43. *Sobsey D.*, 1994 : 93, 103-104, 109, 248-249, 255-256, 261. *Union Nationale des Associations de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales*, 2000 : 20, 48.

<sup>101</sup> CULTURE DE BANALISATION DES INCIDENTS PROBLÉMATIQUES OU TOLÉRANCE ÉLEVÉE À L'ÉGARD DES SITUATIONS D'ABUS CHEZ LA DIRECTION OU LE PERSONNEL :  
*O.P. Gagnon C.-M.*, 1999 : 18. *Institut Roehrer Institute*, 1996 : 63-64. *Justice Institute of British Columbia*, 1996 : Scénario 2. *Labbé L.* : 421. *Pâquet-Deehy A., M. Bourgon & F. Guay*, 2000 : 129. *Petitpierre G.*, 2000 : 17. *Plamondon L.*, 2003a : 7-8, 13, 28. *Sobsey D.*, 1994: 7, 91-92, 107, 249.

---

<sup>102</sup> EXCÈS DE CONFIANCE DE LA DIRECTION DANS L'EFFICACITÉ DES RÉGLEMENTATIONS :  
**O.P. Protecteur du citoyen, Archives du protecteur des usagers, 2004, 1,3,p 4;**

<sup>103</sup> FRÉQUENCE DE LIENS FAMILIAUX OU CONJUGAUX ENTRE LES MEMBRES DU PERSONNEL DE L'ÉTABLISSEMENT RENDANT PLUS DIFFICILE LE SIGNALEMENT DES INCIDENTS PROBLÉMATIQUES AUX AUTORITÉS :  
**O.P. Dubois S., 1995 : 27.; Institut O.P. Baumman B., E. Thiele, 1991 : 2(91) : 52-53. Comité Violence et déficience intellectuelle de l'Estrie, 2003 : 15. Fédération québécoise des centres de réadaptation pour les personnes présentant une déficience intellectuelle, 1995 : 10. Gagnon C.-M., 1999 : 18. Institut Roehrer Institute, 1996 : 10, 62. Lemieux-Brassard L., 2000 : 57. Ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec, 2002a : 7-27. 2002b : 5-19. Petitpierre G. 2000 : 17, 59. Plamondon L., 2003a : 7, 9, 27, 31, 43. Sobsey D., 1994 : 93, 103-104, 109, 248-249, 255-256, 261. Union Nationale des Associations de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales, 2000 : 20, 48**

<sup>104</sup> ABSENCE OU INEFFICACITÉ DU SYSTÈME DE PLAINTE ET DE PROTOCOLE DE SIGNALEMENT EN CAS D'ABUS OU D'INCIDENT :  
**O.P. Baumman B., E. Thiele, 1991 : 2(91) : 53.; Centre de réadaptation en déficience intellectuelle du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 1999a : 1-25 annexe. 1999b. : 1-11.; Fédération québécoise des centres de réadaptation pour les personnes présentant une déficience intellectuelle, 1995 : 9, 15-19.; Institut Roehrer Institute, 1996 : 22-28. ; Ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec, 2002b : 7. ; Pâquet-Deehy A., M. Bourgon & F. Guay, 2000 : 153-154, 160-161, 165.; Plamondon L., 2003a : 4, 10, 36. ; Simoneau J., 2000 : 443-445.; Sobsey D., 1994 : 7, 256-259, 265.**

<sup>105</sup> PEU DE PLACE AUX FAMILLES ET AUX PROCHES DANS LES ACTIVITÉS ET LA GESTION DE L'ORGANISATION :  
**O.P. Baumman B., E. Thiele, 1991 : 2(91) : 52-53.; Comité Violence et déficience intellectuelle de l'Estrie, 2003 : 15.; Fédération québécoise des centres de réadaptation pour les personnes présentant une déficience intellectuelle, 1995 : 10.; Gagnon C.-M., 1999 : 18.; Institut Roehrer Institute, 1996 : 10, 62.; Lemieux-Brassard L., 2000 : 57.; Ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec, 2002a : 7-27. 2002b : 5-19.; Petitpierre G., 2002 : 17, 59.; Plamondon L., 2003a : 7, 9, 27, 31, 43.; Sobsey D., 1994 : 93, 103-104, 109, 248-249, 255-256, 261.; Union Nationale des Associations de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales, 2000 : 20, 48.**

<sup>106</sup> LACUNES DANS LA VÉRIFICATION DU CURRICULUM VITAE ET DES ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES DANS LE RECRUTEMENT DU PERSONNEL :  
**O.P. Comité Violence et déficience intellectuelle de l'Estrie, 2003 : 15.; Fédération québécoise des centres de réadaptation pour les personnes présentant une déficience intellectuelle, 1995. : 18.; Plamondon L., 2003a : 10, 37.; Sobsey D., 1994 : 233-236.; Sobsey D. & T. Doe, 1991 : 9(3) : 253-254.**

<sup>107</sup> GRANDE INSTABILITÉ DU PERSONNEL ET UTILISATION D'EMPLOYÉS AU STATUT PRÉCAIRE OU À CONTRAT :  
**O.P. Plamondon L., 2003a Bilan : 10, 38.; Pont M., 2000 : 29.**

<sup>108</sup> CONFLITS IMPORTANTS AU SEIN DE L'ÉQUIPE :  
**O.P. Dubois S., 1995 : 27.; Institut Roehrer Institute, 1996 : 64.; Petitpierre G., 2002 : 17, 2; Plamondon L., 2003a Bilan : 6, 9-10, 18-19, 22-25, 40-42, 46-48.; Sobsey D., 1994 : 104-105, 265-266.; Union Nationale des Associations de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales, 2000 : 48.**

<sup>109</sup> LACUNE DE FORMATION DES INTERVENANTS AU PLAN DE LA COMPRÉHENSION DU HANDICAP :  
**O.P. Autisme-Europe, 1998 : 59-70.; Centre de réadaptation en déficience intellectuelle du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 1999a : 17.; Comité Violence et déficience intellectuelle de l'Estrie, 2003 : 15.; Fédération québécoise des centres de réadaptation pour les personnes présentant une déficience intellectuelle, 1995 : 9, 13, 15-16, 18.; Institut Roehrer Institute, 1988 : 95.; Ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec, 2002b : 7 ; Petitpierre G., 2002 : 17, 25-26, 58-59.; Plamondon L., 2003a : 11.; Pont M., 2000 : 29.; Simoneau J., 2000 : 448-**

---

449.; *Sobsey D.*, 1994 : 262-264.; **Union Nationale des Associations de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales**, 2000 : 48.; *Vannotti M, H. Rey*, 1991 : 91(2) : 41.

<sup>110</sup> GRANDE PROMISCUITÉ DANS LES MILIEUX DE VIE :

*O.P. Comité Violence et déficience intellectuelle de l'Estrie*, 2003 : 16.; *Institut Roehrer Institute*, 1996 : 64.; *Plamondon L.*, 2003a : 3.; *Sobsey D.*, 1994 : 106-107.; **Union Nationale des Associations de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales**, 2000 : 48.; *Vannotti M, H. Rey*, 1991 : 91(2) : 38.

<sup>111</sup> LOCALISATION DES MILIEUX DE VIE ET D'ACTIVITÉS DANS LES ZONES À RISQUES OU ISOLÉES DES ESPACES URBAINS :

*O.P. Bauman B., E. Thiele*, 1991 : 2(91) : 52-53.

**Comité Violence et déficience intellectuelle de l'Estrie**, 2003 : 15.; **Fédération québécoise des centres de réadaptation pour les personnes présentant une déficience intellectuelle**, 1995 : 10.; *Gagnon C.-M.*, 1999 : 18.; *Institut Roehrer Institute*, 1996 : 10, 62.; *Lemieux-Brassard L.*, 2000 : 57.; **Ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec**, 2002a : 7-27, 2002b : 5-19.; *Plamondon L.*, 2003a : 7, 9, 27, 31, 43.; *Petitpierre G.*, 2002 : 17, 59.; *Sobsey D.*, 1994 : 93, 103-104, 109, 248-249, 255-256, 261.; **Union Nationale des Associations de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales**, 2000 : 20, 48.

<sup>112</sup> INADÉQUATION DES AMÉNAGEMENTS PHYSIQUES SELON LE TYPE DE HANDICAP :

*O.P. Dubois S.*, 1995 : 27.; **Ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec**, 2002b : 11-12.; *Plamondon L.*, 2003a : 11.

<sup>113</sup> ABSENCE DE PROGRAMME D'ÉVALUATION ET DE SUIVIS DES USAGERS OU RÉSIDENTS :

*O.P. Autisme-Europe*, 1998 : 73-77.; **Comité de travail du dossier en violence conjugale et familiale**, 2002 : 15.; **Fédération québécoise des centres de réadaptation pour les personnes présentant une déficience intellectuelle**, 1995 : 6.; *Gagnon C.-M.*, 1999 : 14.; *Labbé L.*, 2000 : 436.; *Lemieux-Brassard L.*, 2000 : 56-57.; **Ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec**, 2002a : 7-27, 14-17, 2002b : 5-19.; *Plamondon L.*, 2003a Bilan : 11-12, 39, 44-45.; *Pont M.*, 2000 : 29.; *Sobsey D.*, 1994 : 134-137.

<sup>114</sup> EXPOSITION DES PERSONNES À UN GRAND NOMBRE D'INTERVENANTS :

*O.P. Institut Roehrer Institute*, 1995a : 30.; *Pâquet-Deehy A., M. Bourgon & F. Guay*, 2000 : 79-81, 83.; *Petitpierre G.*, 2002 : 25.; *Sobsey D. & T. Doe*, 1991 : 9(3) : 253.

<sup>115</sup> GESTION INADÉQUATE DES TROUBLES DES PERSONNES EN RÉSIDENCE ET DES USAGERS :

*O.P. Centre de réadaptation en déficience intellectuelle du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, 1999a : 16.; **Comité Violence et déficience intellectuelle de l'Estrie**, 2003 : 15.; *Dubois S.*, 1995 : 27.; **Fédération québécoise des centres de réadaptation pour les personnes présentant une déficience intellectuelle**, 1995 : 17-18.; **Ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec**, 2002b : 13-14.; *Pâquet-Deehy A., M. Bourgon & F. Guay*, 2000 : 45-48.; *Sobsey D.*, 1994 : 253-254.

<sup>116</sup> MANQUE DE PLURIDISCIPLINARITÉ AU NIVEAU DU PERSONNEL DANS L'ÉTABLISSEMENT :

*O.P. Fédération québécoise des centres de réadaptation pour les personnes présentant une déficience intellectuelle*, 1995 : 10.; *Petitpierre G.*, 2002 : 17, 59.; *Pont M.*, 2000 : 29.

<sup>117</sup> MÉCONNAISSANCE OU SOUS-ESTIMATION DES EFFETS SECONDAIRES DES MÉDICAMENTS SUR LES COMPORTEMENTS :

*O.P. Autisme-Europe*, 1998 : 73-77.; **Comité de travail du dossier en violence conjugale et familiale**, 2002 : 15.; **Fédération québécoise des centres de réadaptation pour les personnes présentant une déficience intellectuelle**, 1995 : 6.; *Gagnon C.-M.*, 1999 : 14.; *Labbé L.*, 2000 : 436.; *Lemieux-Brassard L.*, 2000 : 56-57.; **Ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec**, 2002a : 7-27, 14-17, 2002b : 5-19.; *Plamondon L.*, 2003a Bilan : 11-12, 39, 44-45.; *Pont M.*, 2000 : 29.; *Sobsey D.*, 1994 : 134-137.

<sup>118</sup> FAIBLE COORDINATION, ENCADREMENT OU SUPERVISION DU PERSONNEL :

*O.P. Petitpierre G.*, 2002 : 17, 25.; *Plamondon L.*, 2003a : 10, 38.; *Pont M.*, 2000 : 29.

---

<sup>119</sup> EXISTENCE DE CAS DE REPRÉSAILLES (EXCLUSION OU CONGÉDIEMENT) SUITE À UN SIGNALEMENT D'INCIDENT OU D'ABUS :

***O.P. Bauman B., E. Thiele***, 1991 : 52.; **Centre de réadaptation en déficience intellectuelle du Saguenay-Lac-Saint-Jean**, 1999a 17-18.

<sup>120</sup> RESTRICTION ARBITRAIRE À L'ACCÈS AU TÉLÉPHONE OU À D'AUTRES MOYENS DE COMMUNICATION EXTERNE :

***O.P. Plamondon L.***, 2003a Bilan

<sup>121</sup> CONTEXTE DE RESTRICTIONS BUDGÉTAIRES ET DE RESTRUCTURATION IMPLIQUANT DES RISQUES D'ÉPUISEMENT, DES SURCHARGES DE TRAVAIL, UN NIVEAU ÉLEVÉ DE CONGÉ DE MALADIE :

***O.P. Protecteur du citoyen, Archives du protecteur des usagers***, 2004

<sup>122</sup> PRÉSENCE D'UN CONFLIT DE TRAVAIL OU PÉRIODE DE NÉGOCIATION DIFFICILE :

***Bigaouette, M.*** 2006 Le défi de la sécurité des personnes en milieu de vie, Vie et Vieillesse, Vol. 5-2

<sup>123</sup> PEU DE RESPECT DES PROCÉDURES, PROTOCOLES ET NORMES DANS LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES (SOINS, MÉDICAMENTS, CONTENTION, ISOLEMENT, TENUE DU DOSSIER) :

***O.P. Protecteur du citoyen, Archives du protecteur des usagers***, 2004